



GECI International

Rapport Financier Annuel

Exercice 2008/2009

Des exemplaires du Rapport Financier Annuel sont disponibles auprès de GECI International

21 boulevard Madeleine – 75001 Paris

sur le site internet de la Société www.GECI.net

Chapitre 1	Responsables du Rapport Financier Annuel et du contrôle des comptes	3
1.1.	Responsable du Rapport Financier Annuel	3
1.2.	Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel	3
1.3.	Responsables du contrôle des comptes	4
1.4.	Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2008/2009	4
Chapitre 2	Rapport de gestion	5
2.1.	Présentation des comptes consolidés – Activité et situation du Groupe GECI	5
2.2.	Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe	12
2.3.	Activité en matière de Recherche et Développement	13
2.4.	Facteurs de Risques	14
2.5.	Evénements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2009	17
2.6.	Présentation des comptes sociaux GECI International– Activité et situation de la société	18
2.7.	Informations relatives aux mandataires sociaux	21
2.8.	Informations portant sur les titres de la société et l'actionariat	24
2.9.	Filiales et Participations	32
2.10.	Activité des filiales	33
Chapitre 3	Comptes consolidés GECI International	35
3.1.	Compte de résultat consolidé	35
3.2.	Bilan consolidé	36
3.3.	Tableau des flux de trésorerie consolidés	37
3.4.	Variation des capitaux propres consolidés	38
3.5.	Informations sectorielles	40
3.6.	Notes Annexes	43
3.7.	Filiales et participations	66
3.8.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2009	67
Chapitre 4	Comptes sociaux au 31 Mars 2009	71
4.1.	Compte de résultat	71
4.2.	Bilan	72
4.3.	Notes annexes	73
4.4.	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	84
4.5.	Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes Annuels, exercice clos le 31 mars 2008	84
4.6.	Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2009	88
Chapitre 5	Gouvernement d'entreprise	92
5.1.	Rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	92
5.2.	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de GECI International (exercice clos le 31 Mars 2009)	108
Chapitre 6	Information financière et documents accessibles au public	112
Chapitre 8	Tableau de concordance	114

1.1. Responsable du Rapport Financier Annuel

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration.

1.2. Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le président du Conseil d'Administration,



SERGE BITBOUL

1.3. Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires	
MAZARS & GUERARD Représenté par Monsieur Jacques KAMIENNY 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	FIDUCIAIRE LEYDET Représenté par Monsieur Didier AMPHOUX 13, rue de Laborde 75008 Paris
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999 ❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2006 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012
Commissaires aux comptes suppléants	
Monsieur Patrick de Cambourg 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	Monsieur Cédric BURGUIERE 13, rue de Laborde 75008 Paris
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999 ❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2006 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

1.4. Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2008/2009

	Mazars & Guérard				Fiduciaire Leydet			
	Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%	
	2008/09	2007/08	2008/09	2007/08	2008/09	2007/08	2008/09	2007/08
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International et filiales étrangères intégrées globalement	171	107	74%	70%	87	58.7	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises intégrées globalement	60	46	26%	30%				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Total des honoraires	231	153	100%	100%	87	58.7	100%	100%

2.1. Présentation des comptes consolidés – Activité et situation du Groupe GECI

2.1.1. Présentation générale

Le groupe GECI International est un groupe international de conseil et développement en ingénierie de haute technologie, dédié à l'excellence, et à la valorisation de son expertise et savoir-faire pour le développement de projets innovants avec un positionnement d'avant-garde dans l'univers des transports.

A l'activité historique d'ingénierie, le Groupe GECI International a ajouté une orientation nouvelle concrétisée par la création du pôle GECI Aviation, pôle de construction aéronautique qui s'appuie sur les multiples synergies entre les sociétés Sky Aircraft et Reims Aviation Industries.

2.1.2. Examen des comptes consolidés au 31/03/2009

INFORMATIONS CHIFFREES

<i>En K€</i>	31-mars-07 (12 mois)	31-mars-08 (12 mois)	<i>Avril-Sept</i> <i>2008</i> (6 mois)	<i>Sept-Mars</i> <i>2009</i> (6 mois)	31-mars-09 (12 mois)
Chiffre d'affaires	38 227	40 490	21 736	28 431	50 167
Marge brute	6 562	8 714	4 782	5 308	10 090
Marge brute / CA	17,2%	21,5%	22,0%	18,7%	20,1%
Frais généraux	9 574	11 642	6 606	2 773	9 379
Résultat opérationnel courant	(3 015)	(2 928)	(1 824)	2 535	711
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	(979)	(198)	208	4 323	4 531
<i>Dont Pôle Aviation</i>	(2 039)	(2 730)	(2 032)	(1 788)	(3 820)
Résultat net part du Groupe	(3 605)	(4 167)	(1 956)	2 998	1 042
CAPITAUX PROPRES (Groupe)	546	19 028	17 284	20 715	20 715
Endettement (Trésorerie) Net(te)	7 064	(12 989)	(9 594)	(4 312)	(4 312)
Disponibilités et assimilés	2 390	18 348	14 176	8 876	8 876

2.1.3. Modalités de présentation-Avertissement

Les normes utilisées pour l'élaboration des comptes du groupe GECI International sont les normes IFRS depuis l'exercice 2005/2006.

A compter du deuxième semestre de l'exercice 2008/2009, et conformément à la norme IAS38, les frais de développement du programme Skylander sont activés et ne sont plus portés en charge. A ce titre, le Groupe a activé 9,8 M€ sur un total de charges annuel de 14,1 M€.

2.1.4. Eléments inhabituels

Aucun élément inhabituel n'est à signaler sur l'exercice 2008/2009.

2.1.5. Chiffre d'affaires

Sur le premier semestre de l'exercice 2008/2009, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 21,7 millions d'euros.

Sur le deuxième semestre de l'exercice 2008/2009, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 28,4 millions d'euros. La contribution de la société Reims Aviation Industries (RAI) est de 4 M€. En effet l'activité de RAI est intégrée à compter du 1er octobre 2008.

A périmètre constant, c'est à dire sans l'intégration de Reims Aviation Industries le chiffre d'affaires s'élève à 24,5 Millions d'Euros.

Sur l'exercice annuel 2008/2009, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 50.2 millions d'euros contre 40,5 millions d'euros sur l'exercice précédent soit une augmentation de 23,9%. A périmètre constant la croissance s'élève à 14,1% pour l'exercice (CA de 46.2 Millions d'Euros à comparer à 40.5 Millions d'Euros pour l'exercice précédent).

L'activité Ingénierie déjà en progression sur les trois premiers trimestres a été particulièrement soutenue au cours du 4ème trimestre, avec un chiffre d'affaires de 12,7 M€, contre un chiffre d'affaires de 9,9 M€ pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression très significative de 28,2%.

La croissance du chiffre d'affaires Ingénierie est essentiellement liée à l'Allemagne et la France où les travaux confiés par le client Airbus sur des études au forfait portant sur l'A400 M et A350XWB ont connu un plan de charge important.

<u>En M€</u>	2008 / 2009	2007 / 2008	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	10,8	10,1	7,5%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	10,9	9,5	15,2%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	14,1	11,0	28,1%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	14,3	9,9	44,1%
Exercice (Avril - Mars)	50,2	40,5	23,9%

Intégration du chiffre d'affaires de R.A.I. sur le 3ème et 4ème trimestre de l'exercice

2.1.6. Informations sectorielles

Conformément aux normes IFRS 8 « Information sectorielle », le Groupe a défini deux niveaux d'informations sectorielles : les secteurs géographiques et les secteurs d'activité. Les secteurs d'activité intègrent l'activité Ingénierie et l'activité Aviation.

Secteurs géographiques

Les secteurs géographiques de l'Ingénierie se définissent ainsi :

- France : GECI Systèmes (France-Nord ; France Sud-est ; France Sud-ouest) et Agir.
- Allemagne et Roumanie : GECI GmbH ; DOPS et GECI Engineering Services SRL
- Reste du monde : GECI Ltd ; GECI South Africa

Secteurs d'activité

Deux secteurs d'activité sont définis, « Ingénierie » et « Aviation »

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

Le pôle Ingénierie qui représente 92% de l'activité, correspondant aux activités des sociétés GECI Systèmes, Agir, DOPS, GECI GMBH, GES, GECI Ingenieria, GECI Ltd, GECI South Africa, ainsi que de GECI International.

Le pôle Aviation qui représente 8 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés GECI Aviation, Skyaircraft, S.A.I, et Reims Aviation Industries.

Le secteur d'activité « Ingénierie » se divise en sous secteurs qui sont :

- Aéronautique
- Spatial
- Transport terrestre
- Propulsion/Energie
- Naval
- Autres

2.1.6.1. Par secteur géographique

En k€	Avril-Mars.09			Avril-Mars.08		
	Ingénierie	Aviation	Total	Ingénierie	Aviation	Total
France						
Chiffre d'affaires	19 730 43%	3 978 100%	23 709 47%	17 900		17 900
Résultat opérationnel courant	3 266	-3 820	-554	-1 263	-2 730	-3 993
% CA	16,6%	-96,0%	-2,3%	-7,1%		-22,3%
Allemagne et Roumanie						
Chiffre d'affaires	18 649 40%		18 649 37%	14 021		14 021
Résultat opérationnel courant	1 541	0%	1 541	569		569
% CA	8,3%		8,3%	4,1%		4,1%
Autres Pays			0			0
Chiffre d'affaires	7 810 17%		7 810 16%	8 569		8 569
Résultat opérationnel courant	-276	0%	-276	496		496
% CA	-3,5%		-3,5%	5,8%		5,8%
TOTAL GROUPE						
Chiffre d'affaires	46 189	3 978	50 169	40 490	0	40 490
Résultat opérationnel courant	4 531	-3 820	711	-198	-2 730	-2 928
% CA	9,8%	-96,0%	1,4%	-0,5%	0,0%	-7,2%

Le chiffre d'affaires Ingénierie est majoritairement réalisé sur deux zones géographiques : France (43%) et Allemagne (40%). L'international produisant 53 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Avec cette performance en ligne avec les prévisions annoncées, le Groupe démontre la pertinence du positionnement de spécialiste expert des études de structures et de l'intégration de systèmes avec des compétences prouvées dans la conduite de grands projets complexes dans les secteurs de l'aéronautique et des transports, du naval, de l'énergie et de l'infrastructure.

Le Pôle Ingénierie améliore cette année encore sa rentabilité, en optimisant l'utilisation des ressources et des compétences du groupe avec une organisation internationale, multidisciplinaire et multiculturelle en réseau, capable de réactivité, de mobilisation et de conduite de très grandes équipes projets.

2.1.6.2. Par secteur d'activité

	En k€	Avri-Mars.09	%	Avril-Mars.08	%
Pôle Ingénierie		46 189 ^F	92%	40 490	100%
Aéronautique		34 762	69%	28 054	69%
Spatial		4 920	10%	4 793	12%
Transport		930	2%	1 039	3%
Propulsion - Energy		3 606	7%	4 117	10%
Naval		1 946	4%	2 282	6%
Autres		25	0%	205	1%
Pôle Aviation		3 978 ^F	8% ^F	0	0%
Chiffre d'affaires consolidé		50 167	100%	40 490	100%

Le chiffre d'affaires du pôle Ingénierie est majoritairement réalisé dans l'aéronautique (75% du chiffre d'affaires Ingénierie), secteur qui a connu une forte croissance par rapport à l'année dernière (+24%) grâce à la croissance des projets au forfait (Workpackage). Les autres secteurs ont été pénalisés par le contexte économique de crise.

2.1.7. Résultat opérationnel courant des activités d'ingénierie :

	En k€	Activité Ingénierie	
		2008/2009	2007/2008
Chiffre d'Affaires		46 189	40 490
Coûts Directs		-34 452	-30 724
Marge Brute		11 737	9 766
% Chiffre d'affaires		25,4%	24,1%
Frais Généraux		-7 206	-9 964
% Chiffre d'affaires		-15,6%	-24,6%
Résultat Opérationnel Courant		4 531	-198

Le résultat opérationnel courant du pôle Ingénierie s'élève à 4 531 k€ sur l'exercice annuel 2008/2009 contre - 198 k€ pour l'exercice annuel 2007/2008 et démontre une très nette amélioration de la rentabilité, afin d'atteindre une performance jamais égalée par le Groupe.

Cette performance a été réalisée grâce à la croissance du chiffre d'affaires, à l'amélioration de la marge et à une meilleure organisation interne de l'activité.

Ainsi la marge brute progresse significativement à 13,5 M€ contre 9,8 M€ au cours de l'exercice précédent. Le taux de marge brute s'établit à 29,3%, en progression de 5,2 points par rapport à 2007/2008.

2.1.8. Résultat opérationnel courant de l'activité Aviation :

	En k€	
	Activité Aviation	
	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'Affaires	3 978	0
Coûts Directs	-5 625	-1 052
Marge Brute	-1 647	-1 052
% Chiffre d'affaires	-41,4%	N/A
Frais Généraux	-2173	-1678
% Chiffre d'affaires	-54,6%	N/A
Résultat Opérationnel Courant	-3 820	-2 730

Le pôle Aviation enregistre un résultat opérationnel courant de -3,8 M€ à comparer à -2,7 M€ pour l'exercice 2007/2008. Cette évolution résulte pour l'essentiel des investissements réalisés dans le cadre du programme Skylander et de l'intégration des comptes de Reims Aviation Industries.

A noter qu'au cours de l'exercice écoulé, des équipes Ingénierie de GECL ont fortement contribué à l'avancée du programme Skylander, cette tendance devant se poursuivre à l'avenir.

Les dépenses de développement du programme Skylander sont activées depuis le second semestre de l'exercice et ne sont plus passés en charges de période contrairement aux exercices précédents (conformément à la norme IAS 38). Ces dépenses s'élèvent à 14,1 millions d'euros sur l'exercice 2008/2009 et ont été activés pour 9,8 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros de dépenses sur l'exercice précédent.

Activation des frais de développement du Skylander (IAS 38)

A compter du deuxième semestre de l'exercice 2008/2009, et conformément à la norme IAS38, les frais de développement du programme Skylander sont activés et ne sont plus portés en charges.

La norme IAS 38 indique que les coûts de développement peuvent être inscrits à l'actif s'ils remplissent l'ensemble des critères suivants :

- a) La faisabilité technique du projet est démontrée
- b) Le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront
- c) La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- d) Il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe
- e) La disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif
- f) Le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable

A ce jour les conditions d'activation dans le cadre des dépenses liées au développement du SK 105 Skylander sont:

- a) la faisabilité technique du projet, attestée par le bureau d'études de GECL International, est confortée par la libération de la première tranche de fonds de l'avance remboursable « OSEO Innovation », OSEO ayant mandaté la DGAC en novembre 2008 qui a confié à la DGA l'appréciation de la validité technique du SK-105.

De plus, comme vous le savez, le Groupe GECL International, partenaire de grands constructeurs industriels comme AIRBUS, EADS, ou DASSAULT, dispose d'une part, d'une expérience de plus de 25 ans en ingénierie aéronautique et d'un savoir faire acquis sur les plus grands projets d'envergure internationale tel que l'A380, A400M, FD 728/928 et d'autre part, d'une expertise reconnue dans le développement d'avions tel que le KT1, le N 250, le F7x...

Fort de cette expertise et soucieux d'apporter des solutions innovantes sur le marché mondial du bi-turbopropulseur léger, GECl International a lancé en 2001 le projet Skylander afin de concevoir un avion de nouvelle génération, simple, sûr et économique, dédié au transport multi-missions et aux opérations de désenclavement.

Depuis son lancement, le savoir faire et l'expertise du Groupe sont mobilisés sur le projet Skylander et, plus de 24.8 M€ de frais d'études, de consulting et d'heures d'ingénieurs et de coûts directs et indirects y ont été consacrés. Ainsi, nous considérons que la définition des grandes caractéristiques du SK-105 est aboutie à plus de 80 % au 1 octobre 2008 et que son achèvement ne présente pas d'aléa technique significatif.

Par ailleurs, la signature du protocole d'accord en juillet 2008 et la prise de contrôle majoritaire en octobre du constructeur aéronautique Reims Aviation Industrie, nous conforte dans notre capacité à finaliser et assembler ce bi-turbopropulseur.

- b) les études de marché et les prévisions basées sur les Forecast Fiscal Years, diligentées par GECl International ou réalisées par Back Aviation ou NoveSpace, entre autre, confirment depuis 2004 le potentiel de ventes du SK-105. En effet, à ce jour, plus de 13000 avions turbopropulseurs sont en service dans le monde. 64 % de cette flotte a plus de 20 ans d'ancienneté. Le marché croissant de 2% par an, c'est plus de 19 000 avions turbopropulsés qui seront en service en 2030. Sur cette période, près de 7000 appareils devraient être réformés, et plus de 6000 nouveaux besoins devraient apparaître. Il faudrait donc fournir au marché près de 13 000 avions sur les 20 prochaines années, et le groupe GECl International prévoit la livraison sur cette période de 1 500 SK-105, soit seulement 11% des 13000 appareils à livrer.
- c) Les marques d'intérêts reçus ces derniers mois, la signature au salon du Bourget d'un Memorandum of Understanding (MOU) portant sur quatre SK-105 pour un montant de 18 M\$ avec première livraison fin 2012, ainsi que l'ensemble des discussions que nous menons avec des sociétés auxquelles nous avons déjà fait des offres pour 30 appareils et 48 options pour un montant de 400 M\$.

Le plan de développement du Skylander avec un premier SK-105 dont les premières découpes sont prévus dans les mois à venir, pour un premier vol en 2011, une certification EASA ainsi qu'une livraison fin 2012.

- d) L'élaboration du plan d'affaire, créé par la BANIF dès 2006, puis repris et amélioré par les équipes internes au groupe, et dont la trame technique a été validée par des intervenants indépendants, démontre la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs significativement supérieurs aux sommes investies dans le développement du projet.
- e) La disponibilité des ressources financières nécessaires à l'avancement progressif du projet est confortée par l'ensemble des marques d'intérêt portées au Skylander par les investisseurs publics, privés et para publics, et les pouvoirs publics qui ont d'ores et déjà donné leur accords pour un montant d'aides et subventions de 24M€ d'ici à mars 2012 incluant une estimation par le Groupe de CIR à 12 M€.

Concernant les pouvoirs publics, nous vous confirmons que le skylander pour lequel des démarches avaient été initiées dès 2006 pour une production au Portugal a fait l'objet, dès juillet 2008 d'une attention toute particulière de la part des autorités française qui a aboutis à l'implantation d'un projet redéfini, le SK-105, sur la base aérienne de Chambley Bussière. L'état et la Région Lorraine concourant depuis au soutien irrévocable du projet Skylander avec entre autre :

-l'attribution de l'avance remboursable OSEO (soit 7,4 M€),

-l'octroi de primes d'aménagement du territoire et d'aide à finalité régionale (soit 4,5 M€)

l'éligibilité du projet au Crédit Impôt Recherche, pour le montant estimé par le Groupe à un total de plus de 80 M€ à horizon 2027.

Ainsi, étant assuré du soutien et des engagements reçus de l'état, la région et autres organismes ou sociétés publiques ou privées, Geci International a la garantie de couvrir à ce jour le financement de plus de 50% du projet total et dispose aujourd'hui de l'assurance de pouvoir couvrir l'ensemble des besoins des l'exercices 2009/2012 avec le concours du solde de 4.4M€ d'avance remboursable OSEO, au 13.2M€ de CIR estimé sur la période, 2.7M€ de PAT et d' AFR et des concours financiers extérieurs concomitant à l' opération d' apport partiel d' actif de la branche d' activité Skylander que Geci International se propose d' apporter à R.A.I.

- f) L'évaluation des dépenses activées résulte des suivis analytiques et des analyses menées par la Direction Financière et permettent d'estimer, avec fiabilité, les coûts de développement affectables au projet.

Le groupe considère par conséquent que l'ensemble de ces éléments sont clairement constitués et permettent, à compter du deuxième semestre de l'exercice 2008/2009, et conformément à la norme IAS38, d'activer les frais de développement du programme Skylander et de ne plus les porter en charge. A ce titre, le groupe a donc activé, au titre de son exercice comptable, la somme de 9,835 M€ sur les 14,168 M€ consacré sur la période, au développement du SK-105.

2.1.9. Résultat net

Le résultat net de l'exercice annuel 2008/2009 ressort positif à 1,042 million d'euros contre une perte sur l'exercice précédent de 4,167 millions d'euros.

2.1.10. Situation Financière

Les capitaux propres au 31 mars 2009 s'élèvent, après prise en compte du bénéfice de l'exercice, à 20,7 millions d'Euros. Au 31 mars 2009, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 4 312 K€, les liquidités s'élèvent à 8 876 K€.

La structure financière de GECI International demeure très solide et un endettement long terme nul. L'augmentation de capital de 20,9 Millions d'Euros réalisée en Juillet 2007 a permis de financer le programme Skylander sur les fonds propres du Groupe.

2.1.11. Obtention du label oseo anvar « entreprise innovante »

GECI International a obtenu le 9 novembre 2006, le label OSEO ANVAR « Entreprise Innovante », qui constitue la reconnaissance des compétences et de l'innovation du groupe. Ce label permettra à une nouvelle catégorie d'investisseurs comme les FCPI d'accompagner le groupe GECI International tout en offrant aux investisseurs individuels une meilleure rentabilité et une fiscalité attractive.

Ce label distingue également la stratégie de GECI International qui se tourne vers un modèle économique différent valorisant son expertise et son potentiel d'innovation.

Ce label a également permis l'octroi d'une aide fournie par OSEO pour le projet Skylander.

2.2. Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe

Au vu des performances réalisées, et compte tenu des indications aujourd'hui en sa possession, GECI International se fixe à ce jour, au titre de son exercice 2009 / 2010, les objectifs suivants :

Pour le pôle Ingénierie, une croissance de l'activité l'ordre de 10%

GECI International confirme sa volonté de doubler la taille de son Pôle Expertise et Ingénierie par croissance interne résultant notamment de ses efforts renforcés de diversification sectorielle, mais également par son potentiel de développement lié aux nouvelles activités d'avionneur et d'intégrateur du groupe, et par un programme de croissance externe sélective.

Pour le pôle Aviation, une croissance de l'activité de l'ordre de 50%

Le pôle Aviation, nouvellement créé au sein du Groupe, a connu une très forte évolution sur l'exercice 2008/2009.

Le Groupe est confiant dans sa capacité à générer de nouvelles commandes. Pour le Skylander SK 105, le Groupe confirme qu'il vise l'objectif de 300 commandes fermes à l'horizon du Bourget 2011, sur un objectif total de 1 500 appareils. Sur la même période le Groupe anticipe 20 commandes fermes de F406, sur les 100 appareils qu'elle ambitionne de livrer sur les 10 prochaines années.

Avec cette double compétence ingénierie et industrie, le groupe GECI International dispose d'un potentiel de croissance considérable qu'il veut mettre en œuvre et dont il entend bénéficier. Les synergies des activités d'ingénierie, d'intégrateur et d'avionneur sont un gage de succès pour le développement et la pérennité de GECI International.

Les marchés

Fort d'une expertise et d'un savoir-faire internationalement reconnu, le groupe marque sa différence par la haute technicité des marchés qu'il remporte, tel le contrat de conception des mâts moteurs de l'A350 XWB, nouvel avion d'Airbus destiné à entrer en service en 2013 avec 292 avions commandés. GECI International compte poursuivre sa maîtrise de ce type d'expertise avec la majorité des acteurs mondiaux de l'aéronautique. Cette catégorie de prestations représente des montants de l'ordre de 40 à 60 millions de USD, en fonction des avions. La réalisation des mâts de l'A350XWB rentre dans cette catégorie.

Le groupe poursuit sa diversification géographique, et sectorielle, en particulier dans les pays à bas coûts et compte pour développer des parts de marché sur sa grande technicité et sa capacité d'utilisation de ressources multiculturelles et de management de projets complexes.

2.3. Activité en matière de Recherche et Développement

2.3.1.1. Programme Skylander



Une activité d'avionneur en plein essor

Le développement de l'avion Skylander s'inscrit dans la volonté stratégique de capitalisation du savoir-faire de l'entreprise et de développement de produits propriétaires répondant à des niches de marché à vocation mondiale.

Le Skylander SK-105, projet phare de GECI International, est un nouvel avion simple, sûr, robuste et polyvalent destiné au transport de passagers, de fret, à l'évacuation sanitaire ou à l'humanitaire, et répondant aux besoins d'une population enclavée et éloignée des zones de développement économiques et s'adressant à 80 % d'une planète dépourvue d'infrastructures.

Les négociations actuelles avec des opérateurs et distributeurs dans des pays du monde entier viennent confirmer les intentions de commandes passées et viennent démontrer dans un environnement économique difficile un intérêt renforcé pour le Skylander, avion au coût très compétitif et économique à l'entretien.

Le programme, conduit par la société Sky Aircraft et installé définitivement en Lorraine, progresse avec récemment le doublement des surfaces du bureau d'études à 3000 m² et le renforcement permanent de ressources hautement qualifiées. L'entreprise prévoit une montée en cadence progressive de la production à 9 avions par mois en 2015 et organise un site de production dont le coup d'envoi sera donné à l'automne.

Le programme bénéficie d'un support permanent de l'Etat et de la Région Lorraine, entièrement mobilisés pour son succès.

Après s'être vu octroyer une prime d'aménagement du territoire d'un montant de 2,5 M€, ce sont les Aides à Finalité Régionale pour un montant de 2M€ qui sont attribués à Sky Aircraft. Puis, après un premier audit préliminaire de validation de faisabilité technique de l'avion, effectué par la DGA, à la demande d'OSEO et de la DGAC, ce sont 7,4 M€ d'avances remboursables qui sont attribués par la puissance publique au projet, dont le potentiel de vente est également validé par l'OSEO dès janvier 2009.

Enfin, en février, le programme de R&D du SK-105 devient éligible au Crédit Impôt Recherche, pour un montant de 86 M€ sur la durée totale du projet, dont 24 M€ seront versés avant la fin de l'exercice 2012.

Par ailleurs, GECI International a porté le capital social de Sky Aircraft à 12 M€ et a renommé sa filiale dédiée à l'aviation, Sky Design en GECI Aviation.

Avec Sky Aircraft et Reims Aviation recapitalisé à hauteur de 4.5 M€ en octobre dernier qui vient apporter au groupe sa compétence en matière de construction d'avions, d'intégration de systèmes et de support de maintenance, GECI International dispose d'un pôle de compétences avions complet et affirme ainsi son activité d'avionneur

2.3.1.2. Autres activités de recherche et développement

Les projets de recherche et développement portent principalement sur les « analyses et les simulations numériques de structures à géométrie complexe dans les domaines de la mécanique, de la thermique et de la dynamique rapide ». Ces coûts sont supportés en totalité en France, et s'élèvent pour l'année civile 2008 à 1 883 k€ contre 1 407 k€ en 2007.

2.4. Facteurs de Risques

2.4.1. Risque de change

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la Société ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par :

L'endettement intragroupe libellé en Euros pour les filiales GECI Ltd (UK) et GECI Engineering Services (Roumanie)

Les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde Créances commerciales/crédit Fournisseur (principalement sur GECI Ltd et GECI South Africa)

Le Résultat net des filiales étrangères : GECI South Africa en ZAR

L'endettement intragroupe représentant plus de 80 % du risque de change, des opérations de conversion de la dette en capital vont être effectuées prochainement afin de neutraliser ce risque dans le compte de résultat du Groupe.

2.4.2. Risque de taux

L'essentiel de l'endettement financier du Groupe est à taux variable.

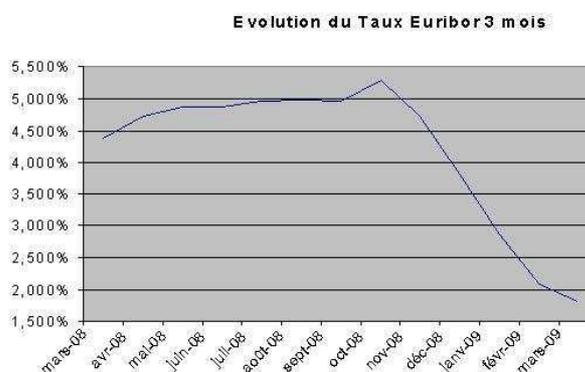
Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI SYSTEMES a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004. Elle bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.60%.

Taux courts - Euribor 3 mois

1,425 % (Avril 2009)



Extrêmes depuis
04/01/99 ▲ 5.39 % - le 08/10/08
 ▼ 1.11 % - le 29/06/09



Extrêmes depuis
01/01/08 ▲ 2.86 % - le 02/01/09
 ▼ 1.11 % - le 29/06/09

Le taux d'intérêt du compte courant consenti par l'actionnaire principal est un taux fixe de 3,50% l'an.

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

2.4.3. Risques de bonne fin sur les opérations au forfait

Ces risques concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat repose sur un management de programmes qui intègre des prévisions régulières, une re-planification des ressources hebdomadaires, et une distinction précise des réalisations qui relèvent soit du cahier des charges initial soit de travaux complémentaires hors forfait facturables séparément.

La part de chiffre d'affaires réalisée sur des contrats significatifs présentant un risque de bonne fin s'élève à environ 35% du chiffre d'affaires du pôle Ingénierie.

2.4.4. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients

GECI International dispose d'un portefeuille d'une centaine de clients. Sa stratégie est aujourd'hui axée sur un accroissement de cette clientèle, sur une extension des activités, dans des secteurs connexes, tels la défense et le naval, et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait donner au groupe une diversification beaucoup plus importante, le risque de se retrouver pour un nombre d'activités en même phase de retournement étant ainsi réduit.

Néanmoins, l'activité aéronautique étant de plus en plus concentrée autour d'un nombre réduit d'acteurs, toute interruption des relations commerciales avec un acteur majeur pourrait avoir un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

2.4.5. Risques associés au développement international

GECI International intervient sur la scène internationale depuis plus de 25 ans. Le Groupe a développé un grand savoir-faire, en particulier, dans sa capacité à conduire et réaliser des projets mobilisant en cas de besoin ses différents bureaux en parallèle. La commercialisation de ses prestations et de ses services en dehors de la France a représenté pendant l'exercice 2008/2009 plus de 55% du chiffre d'affaires, pour l'essentiel dans trois pays, l'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du Sud.

Le Groupe pourrait se trouver confronté à des risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles, par les autorités de contrôle, des restrictions à l'exportation, les barrières et les tarifs douaniers, la difficulté de gérer des opérations à l'étranger, les différences de standards technologiques entre les pays, les lois et les pratiques en matière sociale de certains pays, les délais dans les conditions de paiement, les problèmes d'encaissement, les instabilités politiques, les réductions saisonnières d'activité et l'imposition d'éventuels impôts et taxes non prévus. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet négatif sur les opérations internationales de la Société et donc sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière.

2.4.6. Risques liés aux fournisseurs ou aux technologies utilisées

Les technologies externes utilisées par le groupe sont principalement des logiciels de dessin, maillage et calcul de résistance. Le Groupe s'appuie sur des logiciels standards du marché faisant référence dans ses secteurs d'intervention et correspondants aux besoins exprimés par ses clients. Le principal logiciel utilisé est le logiciel CATIA, développé par la société Dassault Aviation et commercialisé par la société IBM.

Il n'existe pas de risques significatifs liés aux autres fournisseurs du Groupe. GECI International s'adresse à de nombreux fournisseurs, facilement remplaçables et aucun d'eux ne représente un montant d'achat significatif.

2.4.7. Risques liés au lancement de la phase industrielle du programme Skylander

Le groupe a développé sur fonds propres la conception de l'avion Skylander. Le groupe reste totalement mobilisé pour pouvoir annoncer prochainement le lancement de la phase industrielle qui nécessite de réunir des financements d'investisseurs. Cette phase industrielle doit permettre la certification, la fabrication et la commercialisation de cet avion.

Le développement du Skylander – à l'image des autres projets de développement - pourrait subir des délais du fait de difficultés techniques, technologiques, de délais de certification ou de perte d'hommes clefs. Ces risques sont néanmoins modérés dans le cas du projet Skylander de part la simplicité de l'avion, l'expertise démontrée de GECI International dans le développement et la certification d'appareils, les partenariats techniques liés avec des fabricants aéronautiques et des constructeurs ainsi que par l'utilisation d'un réseau d'experts expérimentés (ingénieurs en chefs, directeurs de production...).

2.4.8. Risques liés à l'environnement

Cf. Annexe 7 du rapport de gestion

2.4.9. Risques liés à d'éventuels engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous montre les engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le groupe GECI International, que ce soit dans le cadre de l'activité courante ou autrement :

En K€	Exercice 2008/2009	Exercice 2007/2008
Cautions de contre garantie sur marchés	Néant	Néant
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties données	Néant	Néant
Indemnités de fin de carrière des salariés (part non comptabilisée)	Néant	Néant
Autres engagements donnés : Clauses de retour à meilleure fortune en faveur de la société GECI Technologies Holding	1.500	1.500
TOTAL	1.500	1.500

2.4.10. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établis via le contrat d'affacturage.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 90 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%

Le groupe a mis en place un système d'affacturage.

Il concerne les clients principaux. L'en cours moyen est d'environ 1,5 millions d' Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

2.4.11. Risque de trésorerie/liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

-250 K€ qui peuvent être utilisés pour faire face à des besoins de financement à court terme. Les intérêts sont payables au taux de base bancaire majoré de 3 points de base. Elles ont été utilisées à hauteur de 188 K€ au 31 mars 2009.

-1.565 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,6 point de base

-1 383 K€ se compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

2.4.12. Risque de prix

Le risque de prix est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des matières premières et autres actifs. De par son activité, le groupe GECL n'était jusqu'à maintenant pas concerné par ce type de risque. Avec l'élargissement de l'activité à la production d'avion, se prémunir contre des variations imprévisibles des prix peut devenir crucial. Si ce risque devait devenir significatif, le groupe prendrait diverses mesures afin d'assurer le prix de ses matières premières, notamment par des instruments de couverture à terme (hedging).

2.5. Événements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2009

Création du pôle GECL Aviation et projet de restructuration pour conforter la logique industrielle et commerciale du Groupe

Suite à la prise de participation majoritaire de GECL International dans Reims Aviation Industries (RAI), le Groupe a décidé de réunir les sociétés RAI (propriétaire de l'avion F-406 et spécialiste de l'intégration de systèmes) et SKY AIRCRAFT (propriétaire de l'avion SK 105 Skylander) au sein d'un même pôle : GECL Aviation.

Avec GECL Aviation, le Groupe entend pénétrer l'ensemble du marché mondial des turbopropulseurs légers, grâce à la complémentarité et la polyvalence des avions Skylander SK-105 et F-406. Par ailleurs, afin de conforter la logique industrielle et commerciale du Groupe, GECL International a l'intention de proposer à ses actionnaires et à ceux de RAI d'apporter à Reims Aviation Industries la branche d'activité Skylander, sous la forme d'un apport partiel d'actif.

À l'issue de cette opération, et sous réserve de l'accord des actionnaires de l'une et l'autre société, Reims Aviation Industries, qui serait rebaptisé GECL Aviation, commercialisera et développera les deux appareils du Groupe : le Skylander SK 105 produit à Chambley-Bussières en Lorraine et le F-406 produit en Champagne-Ardenne. Le nouvel ensemble proposera également des prestations d'intégration de systèmes multiplateformes.

Ce Pôle permettra de structurer les marques d'intérêts qui émanent de différents acteurs financiers de premier plan, et qui souhaitent participer au financement du projet.

En janvier 2009, GECI International a confié à l'agence de communication TBWA la mission d'accompagner le groupe dans sa communication tant corporate que financière, afin de préparer, en collaboration avec une banque d'affaires, la création de son Pôle Aviation, qui regroupera à terme, l'ensemble des activités de conception, assemblage et commercialisation d'avions du groupe.

Fort intérêt suscité par GECI Aviation à l'occasion du Salon du Bourget 2009 et signature de protocoles pour la livraison de 10 avions

Au cours du Salon du Bourget 2009, de nombreuses délégations, compagnies aériennes et opérateurs, notamment en provenance d'Asie et du Moyen-Orient, ont manifesté leur très vif intérêt pour les appareils de GECI Aviation. Dans ce cadre, GECI International a annoncé la signature de protocoles d'accord pour la vente de 10 avions, pour un montant total de plus de 60 millions de dollars. Ces commandes portent sur 4 Skylander SK-105 et 6 avions F-406. Par ailleurs, 2 options de vente ont été signées pour des avions F-406.

2.6. Présentation des comptes sociaux GECI International- Activité et situation de la société

2.6.1. Présentation générale

La société GECI International est la société mère du groupe GECI International. Elle assure la direction et la coordination d'ensemble du Groupe. Elle se positionne comme garante et gestionnaire des politiques fonctionnelles et offre des services support aux filiales du groupe (business développement, marketing, commercial, technique et management de programme, recrutement, RH, qualité, financier, juridique).

2.6.2. Modalités de présentation

Nous vous précisons que les comptes annuels de la société ont été établis selon les mêmes normes et méthodes comptables que l'exercice précédent. Les normes IFRS ne concernent pas l'établissement des comptes sociaux mais uniquement l'établissement des comptes consolidés.

2.6.3. Activité de la société - Examen des comptes annuels de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 7 644 k€ contre 4.114 k€ sur l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires est constitué essentiellement par la facturation des services rendus à ses filiales.

En €	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR	101 684	-			16 073	-
DOPS	251 600				-	22 785
GES Srl	23 353	-			104 336	-
GECI GMBH	338 330	21 147			119 989	-
GECI Ingenieria S.L.	550 659	6 631		28 972	29 284	-
GECI LIMITED	56 044	5 581		8 818	193 285	-
GECI SYSTEMES SAS	413 000	36 600	320 000		9 473	-
GECI South Africa		7 399			-	-
SKY AIRCRAFT	1 493 583		400 000	637 414	30 473	
GECI AVIATION SAS	1 179 503	-		1 753 931	405 441	-
REIMS AVIATION			-	-	-	
MOHACS INTL	-	-	-	-	-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	-	-
Sociétés Consolidées	4 407 755	77 359	720 000	2 429 135	908 353	22 785
GECI Srl	-	-			-	-
Consolidées	-	-			-	-
TOTAL	4 407 755	77 359	720 000	2 429 135	908 353	22 785

Le résultat d'exploitation fait apparaître une perte de -164 K€ sur l'exercice 2008/2009 contre une perte de -644 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à -231K€ contre -3.073 K€ sur l'exercice précédent. Il est principalement expliqué par les mouvements des provisions sur titres de participation :

En K€ - Provisions et Dépréciations sur titres	Titres	Comptes Courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/2008	8 909	9 883	2 235	21 028
GECI Systèmes	-2 341		-466	-2 807
Geci Aviation		5 383	-1 769	3 614
Sky Aircraft		523	25	548
GECI Gmbh				0
GECI Ingenieria				0
GECI Srl				0
GECI Ltd		330		330
GES		-132		-132
GECI Indonesia	-319	-222		-541
GECI Nusantara		-552		-552
Reims Aviation				
Mouvements 2008/2009	-2 660	5 330	-2 210	460
Provisions au 31/03/2009	6 249	15 213	25	21 488

Le bénéfice de l'exercice est principalement lié à la constatation d'un produit d'impôt dans le cadre de l'intégration fiscale avec sa filiale GECI Aviation.

Le résultat net ressort à 562 K€ contre -2.863 K€ sur l'exercice précédent.

2.6.4. Situation Financière

Les capitaux propres de la société, intégrant le résultat de l'exercice, s'élèvent à 19 010 K€.

Le capital social, qui a été augmenté de 5.000 euros suite à l'attribution définitive d'actions gratuites à un salarié, s'élève donc à 6.732.319,25 euros, composé de 26.929.277 actions de 0,25 euro de nominal.

2.6.5. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008

Nous vous proposons d'affecter en totalité le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009, qui se traduit par un bénéfice de 562 K€ sur le compte "Report à Nouveau", lequel passerait ainsi d'un solde de (19.467) K€ à un nouveau solde de (18.905) K€.

2.6.6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une quote-part de location mobilière correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (articles 39-4 et 39-5 du CGI) pour un montant de 10 525 €.

2.6.7. Rapport général des commissaires aux comptes

Vos commissaires aux comptes vous feront part dans leur rapport sur les comptes annuels dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leurs investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

2.6.8. Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce - rapport spécial du commissaire aux comptes

Vos commissaires aux comptes examinent, dans leur rapport spécial sur cette question, les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été conclues par votre Société ou exécutées par elle au cours de l'exercice écoulé.

2.6.9. Liste des conventions libres portant sur des opérations courantes et conclues dans des conditions normales

Lors de l'exercice, il a été mis en place une convention de prix de transfert entre filiales du Groupe pour les prestations d'ingénierie intragroupe. Celle-ci définit un prix de cession intragroupe qui assure une marge de 25 % sur le coût direct de la ressource engagée.

2.6.10. Perspectives d'avenir et évolution prévisible de la situation de la Société

Les perspectives de la société GECI International sont directement liées aux perspectives du groupe détaillées ci-avant.

2.6.11. Activité en matière de recherche et développement

Les activités de Recherche et Développement sont portées par les filiales du groupe. Ces activités sont détaillées ci-avant.

2.6.12. Evénements importants postérieurs à la clôture de l'exercice (article L.232-1 du Code de commerce)

Néant

2.6.13. Conseil d'Administration et Commissariat aux comptes

Quitus

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Direction générale de la Société (article R.225-102 du Code de commerce)

Nous vous précisons que le conseil d'administration en date du 27 septembre 2006 a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société.

Lors de cette même réunion, le conseil d'administration a décidé, par conséquent, de nommer en qualité de Président du conseil d'administration Monsieur Serge BITBOUL, Directeur général. Depuis cette date, Monsieur Serge BITBOUL, Président Directeur Général, assume la direction générale de la Société.

Termes des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que :

- (i) les mandats de la société Mazars & Guérard, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Patrick de Cambourg, commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010,
- (ii) les mandats de la société Fiduciaire Leydet, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Cédric Burguière, commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

2.7. Informations relatives aux mandataires sociaux

2.7.1. Liste des mandats sociaux et fonctions exercés pendant l'exercice par les dirigeants de la société.

Nom, fonction au sein du Conseil d'Administration et terme du mandat	Mandats au sein du Groupe GECI International	Mandats hors GECI
<p>Serge BITBOUL</p> <p>Né le 15/11/1951</p> <p>De nationalité française</p> <p>Détient 5 354 750 actions, dont 3 231 121 actions nominatives</p> <p>Président du Conseil d'Administration</p> <p>terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance de Reims Aviation Industries (France)</p> <p>Président de GECI Aviation SAS (ex-Skydesign, France)</p> <p>Président de Sky Aircraft SAS (France)</p> <p>Directeur de GECI Ltd (Royaume-Uni)</p> <p>Administrateur unique de GECI Srl (Italie)</p> <p>Administrateur unique de GECI Engineering Services SRL (Roumanie)</p> <p>Administrateur unique de Sky Aircraft Industries SA (Portugal)</p>	<p>Président de GECI Technologies Holding SAS</p> <p>Gérant de la Financière des Chavelles SC</p> <p>Gérant de Invest 2000 SARL</p> <p>Gérant de SB Ternes SC (France)</p> <p>Gérant de SB Pompe SCI (France)</p>
<p>Pascale SANSONETTI</p> <p>Née le 29/06/1958</p> <p>De nationalité française</p> <p>Détient 1 action</p> <p>Administrateur</p> <p>terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014</p>	<p>Président de GECI Systèmes</p> <p>Président de AGIR</p>	<p>Néant</p>

<p>Alain BOU ANHA</p> <p>Né le 23/06/1951</p> <p>De nationalité française</p> <p>Détient 1 action</p> <p>Administrateur</p> <p>terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012</p>	<p>Néant</p>	<p>Gérant de IMMOBAN SARL</p> <p>Gérant de COUNTRY Processions SCI</p> <p>Gérant de ARY SCI</p>
<p>Gérard DELAGE</p> <p>Né le 28/09/1951</p> <p>De nationalité française</p> <p>Détient 574 actions</p> <p>Administrateur</p> <p>terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012</p>	<p>Néant</p>	<p>Néant</p>
<p>Guenter KAPPLER</p> <p>Né le 09/09/1939</p> <p>De nationalité allemande</p> <p>Détient 1 action</p> <p>Administrateur</p> <p>terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013</p>	<p>Néant</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance d'IABG GmbH</p> <p>Conseiller Technique de Polytechnos Venture-Partners GmbH</p>

<p>Stéphane BERREBI</p> <p>Administrateur</p> <p>Né le 25/04/1956</p> <p>De nationalité française</p> <p>Détenait 5 220 actions *</p> <p>A démissionné le 25.07.08.</p>	<p>Néant</p>	<p>Administrateur de Dolphian S.A.</p>
<p>Jean-Daniel CHABAS</p> <p>Né le 09/10/1939</p> <p>De nationalité française</p> <p>Détenait 1 action *</p> <p>Administrateur</p> <p>A démissionné le 05.09.08.</p>	<p>Néant</p>	<p>Administrateur Caisse Crédit Mutuel l'Haÿ les Roses</p> <p>Administrateur Fondation Lambrechts</p>

2.7.2. Rémunération des dirigeants

La société GECI International applique les principes énoncés dans la « Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux » publiée en décembre 2008, et disponible sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>)

Il n'existe pas au sein du groupe GECI International de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il n'existe pas d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux.

C'est pourquoi les tableaux 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ne sont pas reproduits.

2.7.3. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs (article L.225-45 du Code de commerce)

Nous vous proposons, en application de l'article L.225-45 du Code de commerce, de fixer à la somme de 60 000 euros le montant maximum de la somme annuelle pouvant être alloués au conseil d'administration au titre des jetons de présence pour l'exercice en cours.

2.7.4. Direction Générale de la société et mandats des administrateurs

Direction générale de la Société (article R.225-102 du Code de commerce)

Nous vous précisons que le conseil d'administration en date du 27 septembre 2006 a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société.

Lors de cette même réunion, le conseil d'administration a décidé, par conséquent, de nommer en qualité de Président du conseil d'administration Monsieur Serge BITBOUL, Directeur général. Depuis cette date, Monsieur Serge BITBOUL, Président Directeur Général, assume la direction générale de la Société.

Termes des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que :

- les mandats de la société Mazars & Guerard, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Patrick de Cambourg, commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010,
- les mandats de la société Fiduciaire Leydet, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Cédric Burguière, commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

2.8. Informations portant sur les titres de la société et l'actionariat

2.8.1. Répartition actuelle du capital et des droits de vote

2.8.1.1. Evolution de l'actionariat

	31-mars-06				31-mars-07			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	13 900 137	65,7%	21 467 797	73,8%	12 514 104	58,2%	19 270 438	67,4%
Autres actionnaires nominatifs	36 909	0,2%	73 455	0,3%	381 396	1,8%	732 417	2,6%
Flottant	7 550 954	35,1%	7 550 954	26,0%	8 592 500	40,0%	8 592 500	30,0%
TOTAL	21 488 000	100,0%	29 092 206	100,0%	21 488 000	100,0%	28 595 355	100,0%
	31-mars-08				31-mars-09			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	13 238 142	49,2%	22 570 196	62,1%	13 134 761	48,8%	22 446 855	61,7%
Auto-détention	0	0,0%	0	0,0%	3 450	0,0%	3 450	0,0%
Autres actionnaires nominatifs	136 094	0,5%	218 771	0,6%	135 908	0,5%	246 345	0,7%
Flottant	13 535 041	50,3%	13 535 041	37,3%	13 655 158	50,7%	13 655 158	37,6%
TOTAL	26 909 277	100,0%	36 324 008	100,0%	26 929 277	100,0%	36 351 808	100,0%

Répartition récente du capital et des droits de vote

A la date du 31 mars 2009, dernière date pour laquelle l'information est disponible, la répartition du capital et des droits de vote est précisée dans le tableau ci-dessous.

Le nombre total d'actions est 26.929.277 et le total des droits de vote est de 36.351.768.

	31-mars-09			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Serge Bitboul	5 354 750	19.9%	8 585 871	23.6%
G.T.H. *	7 780 011	28.9%	13 860 984	38.1%
Auto-détention	3 450	0.0%	3 450	0.0%
Autres nominatifs	135 908	0.5%	246 345	0.7%
Autres au porteur	13 655 158	50.7%	13 655 158	37.6%
TOTAL	26 929 277	100.0%	36 351 808	100.0%

(*) GECI Technologies Holding SAS (GTH) est une société contrôlée par Monsieur Serge Bitboul

Informations sur les principaux actionnaires

Au 31 mars 2009, les actionnaires détenant individuellement plus de 5 % des actions de la société étaient les suivants :

- Monsieur Serge BITBOUL 19.9 %
- GECI TECHNOLOGIES HOLDING* 28,9 %

(*) Société contrôlée par Serge Bitboul

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Depuis sa création, la Société est contrôlée par Serge Bitboul, du fait de sa détention de la majorité ou quasiment, du capital et des droits de vote, directement ou indirectement au travers de GTH.

Monsieur Serge BITBOUL détient directement et indirectement 48,78 % du capital et 61,75% des droits de vote.

Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires dont la Société ait connaissance.

Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à racheter des actions de la Société, dans la limite de 10% du capital, pour un prix maximum d'achat de 5 € et un prix minimum de vente de 1 €.

Depuis le début de l'exercice 2008/2009, la Société est liée à la Société Parel par un contrat de liquidité conforme au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 Mars 2009, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 3450 titres GECI International FR0000079634 pour une valeur comptable de 6 894, 98 €
- 61 648,29 € en espèces

Le tableau ci-après récapitule l'utilisation des programmes au cours de l'exercice 2008/2009, dans le seul cadre d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action GECI International.

	31/03/2009
Détention à l' ouverture	0
Achat d' actions	10 608
Vente d' actions	7 158
Détention à la cloture	3 450
Cours moyen des achats	2,71 €
Cours moyen des ventes	2,91 €
Montant des frais de négociation	NS

En dehors du contrat de liquidité, aucune autre opération n'a été effectuée au cours de l'exercice.

Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer, ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe ni dans les statuts de la Société ni autrement, de dispositions pouvant avoir un tel effet, à la possible exception du droit de vote double dont disposent les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans.

2.8.1.2. Evolution du cours de bourse

Tableau d'évolution de l'action depuis le 1er janvier 2005

Date	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Cours moyen (ouverture)	Nombre de titres échangés	Nombre de séances de cotation
avr-07	6.11	24 avr.	4.65	2 avr.	5.13	4 476 743	19
mai-07	6.05	16 mai.	5.22	2 mai.	5.61	3 460 799	22
juin-07	6.98	18 juin.	4.84	28 juin.	5.73	5 336 871	19
juil-07	5.37	12 juil.	4.22	31 juil.	4.84	3 334 615	22
août-07	4.37	08 août.	3.35	17 août.	3.97	3 406 746	23
sept-07	4.54	05 sept.	3.75	03 sept.	4.06	3 366 111	20
oct-07	4.46	15 oct.	4.00	22 oct.	4.18	1 659 226	23
nov-07	5.14	16 nov.	3.9	22 nov.	4.45	4 597 667	22
déc-07	4.44	05 dec.	3.02	22 dec.	3.75	2 663 457	19
janv-08	3.51	02 jan.	2.03	22 jan.	2.77	3 608 292	22
févr-08	4.24	11 fev.	2.95	06 fev.	3.56	4 270 695	21
mars-08	4.10	26 mar.	2.97	18 mar.	3.46	2 095 559	19
avr-08	3.76	07 avr.	3.11	23 avr.	3.42	1 461 812	22
mai-08	3.82	16 mai.	3.24	30 mai.	3.46	1 331 462	21
juin-08	3.34	05-juin	2.51	24-juin	3.03	819 643	19
juil-08	3.05	14-juil	2.29	03-juil	2.64	1 357 579	19
août-08	3.48	15-août	2.46	01-août	2.91	1 386 104	19
sept-08	4.20	05-sept	2.21	30-sept	3.25	2 697 858	19
oct-08	2.65	01-oct	1.76	10-oct	2.14	1 659 886	19
nov-08	2.59	12-nov	1.95	21-nov	2.2	1 367 526	19
déc-08	2.43	01-déc	1.83	23-déc	2.08	847 823	19
janv-09	2.18	21-janv	1.86	02-janv	2.00	735 141	19
févr-09	2.10	09-févr	1.63	20-févr	1.89	550 522	19
mars-09	2.27	27-mars	1.52	10-mars	1.72	1 092 182	19
avr-09	2.23	16-avr	1.82	08-avr	1.98	1 150 034	19
mai-09	3.07	29-mai	2.12	07-mai	2.38	1 937 580	19

(Source : Euronext)

Graphique sur 1 an



Les différents codes pour suivre le cours de GEICI International sont :

ISIN : FR0000079634 (mnémonique : GECP)

Reuters : GEICI.PA

Bloomberg : GEC FP

GEICI International avait été introduite au Second Marché de la Bourse de Paris. Elle est aujourd'hui cotée sur le compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris.

2.8.1.3. Actions détenues par des salariés

Conformément à l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucun salarié ne détient d'actions de notre société au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou d'un fonds commun de placement.

2.8.1.4. Plan de Souscription et d'actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce, il est mentionné dans un rapport spécial, les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de Commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

2.8.1.5. Distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

La société n'a pas distribué de dividendes au cours des 3 derniers exercices

2.8.1.6. Avis donné à une autre société par actions que la Société détient plus de 10% de son capital (article R.233-19 du Code de commerce)

Néant.

2.8.1.7. Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (article R.233-19 du Code de commerce)

Néant.

2.8.1.8. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres (articles L.621-18-2 et R.621-43-1 du Code Monétaire et Financier)

Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants et par leurs proches au cours de l'exercice écoulé

Art L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et Art. 223-26 du règlement général de l'AMF

Dénomination sociale de l'émetteur : GECI INTERNATIONAL S.A.

Période concernée : Du 1er avril 2008 au 31 mars
2009

	Acquisitions	Cessions	Souscriptions	Echanges
Nombre d'actions	65 147	166 028	---	---
Prix moyen unitaire	2,69 €	2,34 €	---	---

2.8.1.9. Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Délégations consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Date de la délégation	Durée de la délégation	Date d'expiration de la délégation	Montant déjà utilisé
a/ Délégations en cours de validité					
1. Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	4.000.000 euros par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières	AGM du 25 septembre 2008	26 mois	25 novembre 2010	
2. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne	4.000.000 euros par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières	AGM du 25 septembre 2008	26 mois	25 novembre 2010	
3. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux adhérents d'un plan épargne entreprise	100.000 euros par émission d'actions (le montant s'ajoute aux augmentations 1 et 2)	AGM du 25 septembre 2008	26 mois	25 novembre 2010	
4. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à une catégorie de bénéficiaires dénommée	Dans la limite 10% du capital social au jour de l'émission, par émission d'actions	AGM du 25 septembre 2008	18 mois	25 mars 2010	
5. Augmentation de capital au profit de bénéficiaires d'un plan	Dans la limite de 10% ¹ du capital social au jour de	AGM du 25 septembre	38 mois	25 novembre 2011	5.000 euros

¹ Sur ce plafond s'imputent les 100.000 euros de l'augmentation de capital du point 3.

d'actions gratuites	l'émission, par émission d'actions	2008			
6. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature	Dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission, par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières	AGM du 25 septembre 2008	26 mois	25 novembre 2010	
b/ Délégations expirées en 2008					
1. Augmentation de capital au profit de bénéficiaires d'un plan d'actions gratuites	Dans la limite de 4% du capital	AGM du 27 septembre 2005	38 mois	27 novembre 2008	
c/ Délégations annulées en 2008					
1. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne.	2.500.000 euros pour émission d'actions ou de valeurs mobilières et 10.000.000 euros pour les émissions de valeur mobilières représentatives de créances sur la société	AGM du 27 septembre 2007	26 mois	27 novembre 2009 (annulée par AGM du 25 septembre 2008)	
2. Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.	2.500.000 euros pour émission d'actions ou de valeurs mobilières et 10.000.000 euros pour les émissions de valeur mobilières représentatives de créances sur la société	AGM du 27 septembre 2007	26 mois	27 novembre 2009 (annulée par AGM du 25 septembre 2008)	

2.9. Filiales et Participations

Tableau des filiales et participations

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dividendes reçus
			Brut	Net							
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	2 340 934	€	196 000	2 706 819	2 835 146		-	-
GECI AVIATION SAS	21 bd de la Madeleine Paris (75) Hein-Sass-Weg 36 – 21129	100	4 150 000	-	€	1 031 000	3 757 104	11 417 228	14 926 970	-	-
GECI GMBH	Hambourg, Allemagne 1 Westferry Circus, Canary	100	26 053	26 053	€	25 591	465 394	1 551 960	1 533 938	-	-
GECI LIMITED	Wharf, London E14 4HD, UK 1 Westferry Circus, Canary	100	24 285	-	£	30 000	(3 531 856)	(995 399)	4 092 617	-	-
MOHACS INTL	Wharf, London E14 4HD, UK B-dul REGIE nr. 68 BUCURESTI	99,99	1	-	£	940 100	172 066	-	-	-	-
GECI Engineering Services SRL	SECTORIL 6 Roumanie 321 avenida de la Albufera	100	2 870	-	RON	4 900	(2 076 060)	(567 517)	1 323 813	-	-
GECI Ingenieria S.L.	28031 Madrid Spain 21, Avenue Edouard Belin – Rueil	100	50 000	50 000	€	50 000	487 043	68 272	505 858	-	-
Reims Aviation Industries	Malmaison (92) Aerodromo de Evora, Estrada de	54,19	5 034 772	5 034 772	€	657 964	8 273 096	(925 759)		-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	Viana, 7005-212 Evora, Portugal	100	50 000	-	€	50 000	(679 918)	(547 310)	655 306	-	-
Sociétés consolidées			8 558 209	2 416 987					22 383 196	-	-
GECI Srl	Largo A, de Benedetti, 2 Milan, Italie	95	90 250	35 658	€	95 000	33 697	-	-	-	-
Sociétés non consolidées			90 250	35 658					-	-	-
Ensemble des sociétés			8 648 459	2 452 645					22 383 196	-	-

La liste des participations est présentée dans les états financiers annuels.

2.10. Activité des filiales

Les données suivantes sont relatives à la contribution de chaque filiale dans les comptes consolidés qui nous ont semblées économiquement plus pertinentes.

Pôle Ingénierie

GECI SYSTEMES SAS (France)

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2008/2009 a été de 18.019 k€, à comparer à un chiffre d'affaires de 15.884 k€ pour l'exercice précédent (GECI Systèmes), et le résultat net de 2.852 k€ (GECI Systèmes). Cette société détient également la société d'ingénierie navale AGIR (France) acquise en décembre 2004 et consolidée depuis le 1er Janvier 2005. Pour l'exercice 2008/2009, le chiffre d'affaires a été de 1.711 k€. Au 31 Mars 2009, le résultat net a été de -45 k€.

GECI Gmbh (Allemagne)

GECI Gmbh présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2008/2009 de 13.128 k€ et un résultat net de 529 k€. Cette société détient également la société Do-PS (Allemagne) qui a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2008/2009 de 5.427 k€ et un résultat net de 13 k€.

GECI ENGINEERING SERVICES SRL (Roumanie)

GES présente un chiffre d'affaires de 95 k€ pour l'exercice 2008/2009 et un résultat net de 114 k€.

GECI Ltd (Royaume Uni)

GECI Ltd présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2008/2009 de 2.263 k€ et un résultat net de -588 k€. Cette société détient également la société GECI South Africa qui a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2008/2009 de 2.698 k€ et un résultat net de 182 k€.

GECI INGENIERIA SL (Espagne)

Cette société présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2008/2009 de 2.849 k€ et un résultat net de 68 k€.

GECI SRL (Italie)

La filiale n'a pas eu d'activité significative au cours de l'exercice.

Pôle Aviation

GECI Aviation SAS (ex SKYDESIGN) (France)

Cette société dont la mission est de promouvoir et développer le projet d'avion Skylander clôture son exercice sans aucun chiffre d'affaires et le résultat net est de 11.423 k€, conséquence des frais engagés pour le projet Skylander refacturés à Skyaircraft pour un montant de 18 408 K€

Sky Aircraft SAS (France)

La société Sky Aircraft est une filiale à 100% de la société GECI Aviation SAS. Immatriculée en novembre 2008, elle a pour activité principale le développement du projet Skylander.

Elle a négocié son installation sur le site de Chambley en Meurthe et Moselle, avec le soutien du Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire.

Après la création en novembre 2008 de Sky Aircraft, et son implantation sur le site de Chambley Air Base, les effectifs de la nouvelle entité atteignent rapidement 60 personnes.

Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et a généré un résultat social nul, conséquence de l'activation des coûts engagés pour le développement du Skylander à hauteur de 24 M€.

Dans les comptes consolidés, uniquement 9 835 K€ ont été inscrits à l'actif en Frais de développement.

Sky Aircraft Industries (Portugal)

La filiale SKY AIRCRAFT INDUSTRIE n'a pas eu d'activité significative au cours de l'exercice et comporte 5 salariés et présente pour l'exercice un résultat net de - 547 K€

Reims Aviation Industries

Le groupe a commencé à acquérir des titres RAI à compter de juillet 2008.

Avec l'acquisition de 59,14 % du capital RAI en octobre 2008, GECI International s'est doté d'un outil industriel et de compétences en assemblage et intégration de systèmes nécessaire au développement de son projet.

Le groupe consolide selon la méthode globale pour la période du second semestre de l'exercice. Cette société présente un chiffre d'affaires pour le second semestre de 3.978 k€ et un résultat net de -185 k€.

3.1. Compte de résultat consolidé

	En k€	Notes	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Chiffre d'Affaires		1	50 167	40 490
Coûts Directs		2	-40 077	-31 776
Marge Brute			10 090	8 714
% Chiffre d'affaires			20,1%	215%
Frais Généraux		3	-9 379	-11 642
Résultat Opérationnel Courant			711	-2 928
dont Activité Ingénierie			4531	-198
% Chiffre d'affaires Ingénierie			9,0%	-0,5%
dont Activité Aviation			-3820	-2 730
Autres Produits et Charges Opérationnels		4	1 218	0
Résultat Opérationnel Net			1 929	-2 928
Coût de l'Endettement Financier Net		5	143	50
Autres Produits et Charges Financiers		5	-266	-914
Résultat avant Impôt			1 806	-3 792
Impôt		10	-838	-352
Résultat Net			968	-4 144
dont Intérêts Minoritaires			-74	23
dont Part du Groupe			1 042	-4 167
	En € par action		Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Nombre d'actions			26 929 277	26 909 277
Résultat net (part du Groupe) par action			0,039	-0,166
Résultat net dilué (part du Groupe) par action			0,038	-0,166
<i>En cas de résultat négatif, le résultat net dilué par action est égal au résultat net non dilué</i>				
<i>Pour info : Nombre dilué d'actions (avec actions gratuites)</i>				
			27 173 277	29 818 574

3.2. Bilan consolidé

En k€	Notes	Mars.09	Mars.08
ACTIF			
Ecart d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	6	12 162	333
Immobilisations corporelles	6	2 614	606
Participations dans les entreprises associées	6	43	43
Actifs financiers non courants	6	576	219
Impôts différés actif	12	0	424
Actifs non courants		15 395	1 625
Stocks			
Clients et comptes rattachés		11 325	10 188
Actifs sur contrats en cours		3 137	2 866
Autres actifs courants		7 323	2 745
Disponibilités et quasi-disponibilités		8 876	18 348
Actifs courants		32 651	34 147
TOTAL DE L'ACTIF		48 046	35 772
En k€			
PASSIF			
Capital Social			
Primes		30 848	30 853
Réserves consolidées		-19 213	-15 092
Ecart de conversion		1 306	707
Résultat Net - Part du Groupe		1 042	-4 167
Capitaux Propres - Part du Groupe	21	20 715	19 028
Intérêts minoritaires		3 930	84
Capitaux Propres		24 645	19 112
Provision retraites et assimilées	8	553	374
Dettes financières long terme	7	3	9
Passifs non courants		556	383
Dettes financières courantes			
Provisions courantes	8	668	188
Passifs sur contrats en cours		912	1 486
Fournisseurs et comptes rattachés		5 863	2 055
Autres passifs courants	9	10 839	7 198
Passifs courants		22 845	16 277
TOTAL DU PASSIF		48 046	35 772

3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE			
Résultat net du Groupe		-4 144	-3 597
+ Amortissements et provisions		720	470
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations		0	0
- Autres éléments sans incidence de trésorerie		0	0
- Charge d'endettement net		-50	255
- Charge d'impôt (yc impôts différés)		352	-76
Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		-3 122	-2 948
<i>Charge d'impôt (yc impôts différés)</i>		-352	76
<i>Variation des Impôts différés</i>		150	-172
Charge d'impôt (hors impôts différés)		-202	-96
<i>Variation de stocks</i>		0	0
<i>Variation des créances exploitation</i>		619	376
<i>Variation des dettes exploitation</i>		739	732
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		1 358	1 108
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)		-1 966	-1 935
Décaissements nets sur acquisitions/cessions immobilisations		-458	-520
Developpement Autofinancé (Skylander)		0	0
Investissements d'exploitations nets		-458	-520
Encaissements nets liés aux acquisitions financières		13	43
Trésorerie des sociétés acquises (cédées) durant l'exercice		0	0
Investissements financiers nets		13	43
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)		-445	-477
Encaissement net sur augmentation de capital		21 824	0
<i>dont augmentation de capital</i>		21 824	0
<i>dont compensation de comptes courant actionnaires</i>			
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires		0	0
Apports en compte courant		-2 487	4 304
Abandon créance Holding		0	0
Variation nette des emprunts		-405	-258
Charge d'endettement net		50	-255
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)		18 982	3 791
Variation des cours des devises		591	-31
VARIATION DE TRESORERIE		17 162	1 348
Trésorerie d'ouverture		-1 467	-2 814
Variation de trésorerie		17 162	1 348
Trésorerie de clôture		15 695	-1 467
dont disponibilités et quasi disponibilités		18 348	2 390
<i>dont avances perçues de la société d'affacturage</i>		-2 592	-3 811
<i>dont autres (découverts...)</i>		-61	-46

(*) VARIATION DE PERIMETRES

En k€	RAI	SAI	TOTAL
Prix d'acquisition des filiales [A] (dont Frais d'acquisition)	5 106 71		5 106
Dont décaissé [B] (dont Augmentation du Capital)	5 106 4 500		5 106
Dette contractée [C]=[A]-[B]	-		-
Trésorerie acquise [D]	7 066	9	7 075
Effet entrée de périmètre [E]=[D-B]	1 960	9	1 969

3.4. Variation des capitaux propres consolidés

	En k€					Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Consolidés
	Capital Social	Primes	Réserves (yc Résultat)	Ecart de conversion				
Capitaux propres au 31.03.2007	5 372	10 384	-15 348	138		546	61	607
Résultat de période			-4 167			-4 167	23	-4 144
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			256	569		825		825
Augmentation du capital	1 355	20 469				21 824	0	21 824
Capitaux propres au 31.03.2008	6 727	30 853	-19 259	707		19 028	84	19 112
Résultat de période			1 042			1 042	-74	968
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			46	599		645	3 920	4 565
Augmentation du capital	5	-5				0		0
Capitaux propres au 31.03.2009	6 732	30 848	-18 171	1 306		20 715	3 930	24 645

Détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

	En k€					Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Consolidés
	Capital Social	Primes	Réserves Consolidées (yc Résultat)	Ecart de conversion				
Résultat Avril 2007 à Mars 2008			-4 167			-4 167	23	-4 144
Variation des écarts de conversion				569		569		569
Distribution d'actions gratuites			256			256		256
Total des produits et charges comptabilisés pour 2007/2008	0	0	-3 911	569		-3 342	23	-3 319
Résultat Avril 2008 à Mars 2009			1 042			1 042	-74	968
Variation des écarts de conversion				599		599		599
Ecart de conversion sur invest. net à l'étranger			-463			-463		-463
Variation de périmètre						0	3 970	3 970
Distribution d'actions gratuites			509			509		509
Distribution de dividendes						0	-50	-50
Total des produits et charges comptabilisés pour 2008/2009	0	0	1 088	599		1 687	3 846	5 533

Le capital social est composé de 26 929 277 actions d'un nominal de 0,25 €.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 909 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	20 000	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 929 277	0,25

3.5. Informations sectorielles

3.5.1. Informations par zone géographique et par secteur d'activité

Postes du Résultat

En k€	Avril-Mars.09			Avril-Mars.08		
	Ingénierie	Aviation	Total	Ingénierie	Aviation	Total
France						
Chiffre d'affaires	19 730 43%	3 978 100%	23 709 47%	17 900		17 900
Résultat opérationnel courant	3 266	-3 820	-554	-1 263	-2 730	-3 993
% CA	16,6%	-96,0%	-2,3%	-7,1%		-22,3%
Allemagne et Roumanie						
Chiffre d'affaires	18 649 40%	0%	18 649 37%	14 021		14 021
Résultat opérationnel courant	1 541		1 541	569		569
% CA	8,3%		8,3%	4,1%		4,1%
Autres Pays						
Chiffre d'affaires	7 810 17%	0%	7 810 16%	8 569		8 569
Résultat opérationnel courant	-276		-276	496		496
% CA	-3,5%		-3,5%	5,8%		5,8%
TOTAL GROUPE						
Chiffre d'affaires	46 189	3 978	50 169	40 490	0	40 490
Résultat opérationnel courant	4 531	-3 820	711	-198	-2 730	-2 928
% CA	9,8%	-96,0%	1,4%	-0,5%	0,0%	-7,2%

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

- Le pôle Ingénierie qui représente 92% de l'activité, correspondant aux activités des sociétés GECEI Systèmes, Agir, DOPS, GECEI GMBH, GES, GECEI Ingenieria, GECEI Ltd, GECEI South Africa, ainsi que de GECEI International.
- Le pôle Aviation qui représente 8 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés GECEI Aviation, Skyaircraft, S.A.I, et Reims Aviation Industries.

En k€	Avril-Mars.09			Avril-Mars.08		
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Total
Chiffre d'Affaires	46 189	3 978	50 167	40 490	0	40 490
Coûts Directs	-34 452	-5 625	-40 077	-30 724	-1 052	-31 776
Marge Brute	11 737	-1 647	10 090	9 766	-1 052	8 714
% Chiffre d'affaires	25,4%	-41,4%	20,1%	24,1%	N/A	21,5%
Frais Généraux	-7 206	-2173	-9379	-9 964	-1678	-11642
% Chiffre d'affaires	-15,6%	-54,6%	-18,7%	-24,6%	N/A	-28,8%
Résultat Opérationnel Courant	4 531	-3 820	711	-198	-2 730	-2 928
% Chiffre d'affaires	9,8%	-96,0%	1,4%	-0,5%	N/A	-7,2%
Autres Produits et Charges Non Opérationnels	469	749	1218	0	0	0
Résultat Opérationnel Net	5 000	-3 071	1 929	-198	-2 730	-2 928
Coût de l'Endettement Financier Net	155	-11	144	50	0	50
Autres Produits et Charges Financiers	-199	-68	-267	-680	-234	-914
Résultat avant Impôt	4 957	-3 151	1 806	-828	-2 964	-3 792
Impôt	355	-1193	-838	-352	0	-352
Résultat Net	5 312	-4 344	968	-1 180	-2 964	-4 144
dont Intérêts Minoritaires	1	-75	-74	23	0	23
dont Part du Groupe	5 311	-4 269	1 042	-1 203	-2 964	-4 167

Postes du Bilan

En k€ ACTIF	Mars 09		
	Total	Ingenierie	Aviation
Ecarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	12 162	168	11 994
Immobilisations corporelles	2 614	683	1 931
Participations dans les entreprises associées	43	43	0
Actifs financiers non courants	576	386	190
Impôts différés actif	0	0	0
Actifs non courants	15 395	1 280	14 115
Stocks	1 990	0	1 990
Clients et comptes rattachés	11 325	9 770	1 555
Actifs sur contrats en cours	3 137	2 123	1 014
Autres actifs courants	7 323	3 225	4 098
Disponibilités et quasi-disponibilités	8 876	2 303	6 573
<i>Eliminations Intra-groupe</i>	0	33 407	-33 407
Actifs courants	32 651	50 828	-18 176
TOTAL DEL'ACTIF	48 046	52 107	-4 061

En k€ PASSIF	Mars 09		
	Total	Ingenierie	Aviation
Capital Social	6 732	6 732	0
Primes	30 848	30 848	0
Réserves consolidées	-19 213	-7 243	-11 971
Ecarts de conversion	1 306	1 306	0
Résultat Net - Part du Groupe	1 042	5 310	-4 268
Capitaux Propres - Part du Groupe	20 715	36 955	-16 239
Intérêts minoritaires	3 930	50	3 879
Capitaux Propres	24 645	37 005	-12 360
Provision retraites et assimilées	553	440	113
Dettes financières long terme	3	3	0
Passifs non courants	556	443	113
Dettes financières courantes	4 563	3 160	1 402
Provisions courantes	668	216	453
Passifs sur contrats en cours	912	912	0
Fournisseurs et comptes rattachés	5 863	3 245	2 617
Autres passifs courants	10 839	7 744	3 096
<i>Eliminations Intra-groupe</i>	0	-618	618
Passifs courants	22 845	14 660	8 186
TOTAL DU PASSIF	48 046	52 107	-4 061

3.5.2. Informations par secteur d'activité

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
<u>Pole Ingénierie</u>		46 189	40 490
Aéronautique		34 762	28 054
Spatial		4 920	4 793
Transport		930	1 039
Propulsion - Energie		3 606	4 117
Naval		1 946	2 282
Autres		25	205
<u>Pole Aviation</u>		3 978	0
Chiffre d'affaires consolidé		50 167	40 490

3.6. Notes Annexes

3.6.1. Faits marquants, activité et perspectives

POLE AVIATION

Depuis son lancement 2001, tout le savoir faire et l'expertise du Groupe sont mobilisés sur le projet d'avion Skylander (SK 105) et plus de 24.8 M€ de frais d'études, de consulting et d'heures d'ingénieurs y ont été consacrés.

Sur le second semestre 2008/2009, ce projet a connu une accélération décisive notamment liée à la survenance des événements suivants :

- En juillet 2008, le Groupe a signé un protocole d'accord prévoyant la prise de contrôle de la société REIMS AVIATION, constructeur du F 406 puis, après rachats successifs de titres (666 926 actions pour un prix total de 535 K€) a, en octobre 2008, pris le contrôle du constructeur avec une participation majoritaire de 59, 14 %.

En septembre 2008, le Groupe a obtenu dans le cadre du développement du Pôle Industriel Aériades, le soutien financier et opérationnel de l'Etat et de la Région Lorraine au projet Skylander. Ce soutien s'étant notamment concrétisé sur le second semestre 2008/2009 par :

- la notification d'attribution d'aides conditionnées (avance remboursable OSEO pour 7,4 M€; aide à finalité régionale pour 2 M€ et prime d'aménagement du territoire pour 2,5 M€),

- la confirmation du principe de l'éligibilité du projet au crédit d'impôt recherche, le montant total ce crédit étant estimé, par le Groupe, à environ 80 M€ jusqu'en 2027,

- la mise à disposition des terrains de l'ancienne base aérienne de Chambley Bussière pour accueillir le développement et la production industrielle du Skylander. Ainsi, dès novembre 2008, le Groupe a implanté sur ce site sa filiale SKY AIRCRAFT, nouvellement créée, pour finaliser, produire et commercialiser le SK105. Avec un effectif de plus de 40 personnes et le recrutement d'un management expérimenté dans le domaine de la construction aéronautique, SKY AIRCRAFT prévoit le recrutement de plus de 250 personnes, à horizon 2012, pour assembler et commercialiser le Skylander.

- L'intérêt marqué des investisseurs institutionnels et publics pour le projet qui a permis au Groupe de progresser dans la recherche des fonds nécessaires à son financement ; le potentiel technique et financier du SK 105 étant par ailleurs conforté par les études menées par GECl et ses partenaires.

Les critères d'activation étant respectés, les coûts de développement de Skylander encourus à compter du 1^{er} octobre 2008, ont été activés sur le second semestre.

La filiale Portugaise SAI a été consolidée pour la première fois cette année. Son impact sur le résultat consolidé a été de - 547 K€.

POLE EXPERTISE ET INGENIERIE

Le Pôle Expertise et Ingénierie de GECl International enregistre un chiffre d'affaires de 46,2 M€, en hausse de 14% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité déjà en progression sur les trois premiers trimestres a été particulièrement soutenue au cours du 4^{ème} trimestre, avec un chiffre d'affaires de 12,7 M€, contre un chiffre d'affaires de 9.9 M€ pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression très significative de 28,3%.

L'activité de cette année est marquée par la signature du premier contrat en calcul de structure de génie civil et la reconnaissance de l'expertise technique de l'entreprise dans des domaines à fortes valeurs ajoutées.

Globalement l'ensemble des entités du Pôle Expertise et Ingénierie est en progression, avec cette performance en ligne avec les prévisions annoncées, le Groupe démontre la pertinence du positionnement de spécialiste expert des études de structures et de l'intégration de systèmes avec des compétences prouvées dans la conduite de grands projets complexes dans les secteurs de l'aéronautique et des transports, du naval, de l'énergie et de l'infrastructure.

Par ailleurs, les filiales Indonésiennes et la filiale MTS en Suisse, en 2008, ont été liquidées générant une perte exceptionnelle de 73 K€.

Le siège social du Groupe a été transféré depuis mars 2009 au 21, boulevard de la Madeleine - 75001

3.6.2. Evènements postérieurs à la clôture

Une quote-part des aides obtenues auprès des divers organismes a été perçue (1 M€ de la PAT, 0,8 M€ d'AFR et 3 M€ d'avance remboursable de OSEO) pour la filiale Sky Aircraft.

Au cours du Salon du Bourget 2009, de nombreuses délégations, compagnies aériennes et opérateurs, notamment en provenance d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient, ont manifesté leur très vif intérêt pour les deux appareils de GECI Aviation dont 10 exemplaires ont fait l'objet de protocoles d'accords (4 SK-105 pour un montant de 18M\$ avec première livraison fin 2012, 6 F 406 accompagné de 2 options de vente supplémentaire de F 406).

3.6.3. Evolution du périmètre de consolidation

Entrée de périmètre de RAI (prise de participation à hauteur de 59.14%) durant le second semestre fiscal, ainsi que SAI (Portugal) compte tenu de la significativité à la clôture au 31 mars 2009 et la création de Sky Aircraft SAS.

Sortie définitive suite à liquidation, des filiales Indonésiennes : GECI Indonesia et GECI Nusantara, et la filiale Suisse MTS.

3.6.4. Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers consolidés clos le 31 mars 2009 les nouvelles normes et interprétations comptables suivantes :

-IAS 1 amendée « présentation des états financiers »

L'amendement à la norme IAS 1 prévoit la présentation d'informations qualitatives sur les objectifs, les principes et les processus des opérations impactant le capital social et la présentation d'informations quantitatives sur les éléments constituant le capital social.

Les nouvelles normes entrant en vigueur au 1er janvier 2009 sont les suivantes :

IAS 7 « tableau de flux de trésorerie » sans impact sur les comptes,

IAS 19 « avantages du personnel » sans impact sur les comptes,

IAS 23 amendée « Coûts d'emprunt » sans impact sur les comptes,

IAS 32 révisée « Instruments financiers » sans impact sur les comptes,

IAS 40 amendée « immeubles de placement » qui est non applicable,

IFRS 2 « amendement relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations » sans impact sur les comptes,

IFRS 1 / IAS 27 « Coûts d'investissement dans une filiale » sans impact sur les comptes,

IFRS 8 « Segments opérationnels ». La présentation sectorielle historique sur laquelle le management de la société fonde ses décisions répond aux caractéristiques d'IFRS 8. Par conséquent, l'application de cette norme est sans impact sur les comptes.

3.6.5. Normes, amendements et interprétation dont l'application est optionnelle en 2009

GECI International n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire qu'à compter du 1er janvier 2010. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

IFRS 5 amendée « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »,

IAS 17 amendée « contrats de location »,

IAS 36 amendée « Dépréciation d'actifs »,

IAS 38 amendée « Immobilisations incorporelles » obligatoire à partir du 1er juillet 2009,

IAS 39 amendée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation »

IFRIC 9 « Réexamen de dérivés incorporés » obligatoire à partir du 1er janvier 2009

IFRS 3R « Regroupements d'entreprises » obligatoire à partir du 1er juillet 2009.

3.6.6. Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting standards) applicables au 31 mars 2009.

En application des normes de présentation IFRS, le Groupe présente au bilan, de façon séparée, ses actifs courants et non-courants et ses passifs courants et non-courants.

Le Groupe a classé en actifs et passifs courants, les actifs et passifs qu'elle s'attend à réaliser, à consommer ou à régler durant son cycle normal d'exploitation lequel peut s'étendre au delà des 12 mois après la clôture de l'exercice. Les actifs et passifs courants, hors les créances et dettes financières à court terme constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

3.6.7. Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle de la société.

Toutes les sociétés consolidées le sont par la méthode de l'intégration globale et sur la base de situations arrêtées à la date de clôture du groupe et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Le périmètre de consolidation est détaillé par la suite.

Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés, le Groupe revoit régulièrement ses estimations et jugements relatifs au respect des critères d'activation des dépenses de recherche et de développement relatives au projet Skylander. Au 31 mars 2008, et encore pour l'établissement des comptes intermédiaires au 30 septembre 2008, le Groupe considèrerait que les critères nécessaires pour activer les dépenses encourues sur le projet Skylander n'étaient pas satisfaits.

En juillet 2008, le Groupe a signé un protocole d'accord prévoyant la prise de contrôle de la société REIMS AVIATION INDUSTRIES, produisant un avion complémentaire du Skylander. La prise de contrôle de REIMS AVIATION est intervenue en octobre 2008. Par ailleurs, le Groupe a obtenu en septembre 2008 le soutien de la France et de la région Lorraine au projet Skylander, dans le cadre du développement du pôle industriel Aériades, groupement aéronautique lorrain regroupant plus de 2.300 salariés.

Compte tenu des événements significatifs intervenus sur la fin du premier semestre de l'exercice 2008-2009, le groupe a apprécié le respect des critères d'activation du projet Skylander au 1er octobre 2008. Il a notamment été tenu compte des éléments suivants :

- Faisabilité technique

Le Groupe considère que la définition des grandes caractéristiques du SK-105 est aboutie à plus de 80% au 1er octobre 2008 et que son achèvement ne présente pas d'aléa spécifique. La signature en juillet 2008 d'un protocole d'accord prévoyant la prise de contrôle par GECI International de la société REIMS AVIATION INDUSTRIES conforte le groupe dans sa capacité à mener à bien le projet d'un point de vue technique.

- Capacité à générer des avantages économiques futurs

Le Groupe considère, compte tenu des études de marché réalisées sur les besoins futurs en matière d'appareils dédiés au transport multi-missions et aux opérations de désenclavement, des avantages concurrentiels du Skylander (volume cabine, charge utile, capacité carburant et positionnement prix), et des intentions de prises de commandes, qu'il est probable que le projet Skylander génèrera à l'avenir des avantages économiques pour le Groupe significativement supérieurs aux sommes investies dans le développement du projet. Le Groupe estime que ces perspectives commerciales existaient avant le 1er octobre 2008.

- Disponibilité des ressources financières suffisantes pour achever le projet

L'accélération du projet sur la fin du premier semestre 2008, avec notamment le soutien de la région Lorraine, a donné plus de visibilité au Groupe sur ses capacités à disposer des ressources nécessaires pour achever le projet. Le Groupe estime qu'au 1er octobre 2008, les financements nécessaires à la couverture de plus de 50% des dépenses du projet étaient d'ores et déjà assurés. Notamment, le Groupe pouvait compter sur :

- l'obtention d'une avance remboursable de l'OSEO
- l'obtention du soutien de la France et de la région Lorraine au projet Skylander, dans le cadre du développement du pôle industriel Aériades (primes d'aménagement du territoire, aide à finalité régionale de la région Lorraine)
- le bénéfice d'un montant significatif de crédit d'impôt recherche, qui sera reversé à la société en fonction des dépenses éligibles encourues.

Compte tenu des marques d'intérêt portées au projet par les investisseurs publics et privés, le Groupe considère qu'il est hautement probable qu'il pourra lever les fonds complémentaires nécessaires, le moment venu, par le biais d'un emprunt ou d'une augmentation de capital, pour finaliser le financement du projet.

Par conséquent, le Groupe a considéré que les critères d'activation des dépenses liées au projet Skylander sont remplis depuis le 1er octobre 2008. Au 31 mars 2009, les discussions en cours avec les investisseurs ainsi que la signature au salon du Bourget d'un memorandum of understanding (MOU) portant sur quatre SK-105 pour un montant de 18 M\$ avec une première livraison prévue pour la fin de l'année 2012, confortent le Groupe dans son analyse de la situation au 1er octobre 2008.

Les dépenses de développement activées sur le projet Skylander au 31 mars 2009 s'élèvent à 9, 8 M€, et ont été intégralement encourues sur le second semestre de l'exercice.

3.6.8. Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants : le compte de résultat est converti au taux moyen; les postes d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture; les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe.

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI INTERNATIONAL se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GECI INTERNATIONAL supporte généralement les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

Instruments financiers

Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue et les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

3.6.9. Regroupement d'activités

Un regroupement d'activités peut impliquer l'achat par une entité des titres d'une autre entité, ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité, qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée, à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition d'une société ou d'une activité, et la part du Groupe dans l'actif net de cette société ou de cette activité, après l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec la norme IFRS 3.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif et sont soumis à un test de perte de valeur annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

3.6.10. Date d'effet des acquisitions et des cessions

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle, et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

3.6.11. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services liées aux activités courantes des sociétés.

Les prestations réalisées sur plusieurs exercices comptables donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement des travaux mesuré sur l'avancement des heures passées ramenées aux heures à terminaison.

Pour certains contrats particuliers, la société peut être amenée à effectuer une estimation des temps restants à réaliser et du chiffre d'affaires additionnel qui sera facturé sur les travaux complémentaires réalisés. Lorsque les travaux complémentaires n'ont pas encore fait l'objet d'avenants formalisés, la société effectue une estimation des heures qui seront in fine facturées.

L'écart entre le chiffre d'affaires apprécié à l'avancement des travaux et la facturation émise est enregistré au bilan :

- si le chiffre d'affaires à l'avancement excède la facturation émise en "Actif sur contrats en cours";
- si la facturation émise excède le chiffre d'affaires à l'avancement en "Passif sur contrats en cours".

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

3.6.12. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant retrace la performance opérationnelle du Groupe.

3.6.13. Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montants significatifs que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, ceci en conformité avec la recommandation du CNC du 27 octobre 2004 et le cadre conceptuel de l'IASB.

Les autres produits et charges opérationnels incluent la charge annuelle des options de souscription d'actions, les coûts de réorganisation et de rationalisation, les litiges majeurs, les reprises de provisions du bilan d'ouverture sans objet, les pertes de valeur conformément à l'application de l'IAS 36, et les plus et moins values de cession des actifs corporels et incorporels.

3.6.14. Impôts sur les résultats

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés, en application de l'IAS 12.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable

La société GECE INTERNATIONAL est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECE International, GECE Systèmes, GECE Aviation (ex SkyDesign) et AGIR.

3.6.15. Résultat par action

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital.

Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives, des options accordées au personnel.

Si le résultat est négatif, le résultat par action dilué est égal au résultat par action non dilué.

3.6.16. Immobilisations

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des projets qui remplissent l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---------------------------|------------|
| - Installations générales | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport | 5 ans |
| - Matériels informatiques | 3 à 5 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple.

Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

3.6.17. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les pièces sont gérées, pour les besoins de la gestion des approvisionnements, dans la devise d'achat. Ces stocks sont ensuite convertis en euros sur la base du cours de clôture.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

3.6.18. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des retours, ristournes et remises commerciales et majorées le cas échéant de la TVA

3.6.19. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque de perte de valeur significative à court terme.

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs sont enregistrées en résultat financier.

3.6.20. Endettement net

La dette financière nette est constituée de la dette financière à court et long terme sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents trésorerie à la date de clôture. L'encours d'affacturage est également considéré comme une dette bien que les créances cédées fassent l'objet d'une assurance crédit.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECEI Systèmes, a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.6%.

3.6.21. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour le Groupe, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

3.6.22. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Seuls les salariés des sociétés françaises bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe.

Le montant de l'engagement est comptabilisé sous forme de provision estimée sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 5,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âge entre 0 % et 43 %.

Les pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou la modification d'hypothèses, sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés, mais après application d'un corridor de 10 % de la valeur des engagements.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires,
- la charge ou le produit correspondant à l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs,
- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes,
- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

La charge comptabilisée en résultat financier au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- le coût financier,
- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit correspondant au rendement prévu des actifs.

3.6.23. Plan d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages liés au plan d'actions gratuites sont évalués et comptabilisés. La juste valeur de l'avantage est amortie linéairement sur la période d'acquisition au compte de résultat dans le poste « charges de personnel » en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

3.6.24. Gestion du risque financier

Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés au recours à l'endettement via un contrat d'affacturage et par le biais de comptes courants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent par ailleurs dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établis via le contrat d'affacturage.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 90 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%

Le groupe a mis en place un système d'affacturage.

Il concerne les clients principaux.

L'en cours moyen est d'environ 1,5 millions d'Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

-250 K€ qui peuvent être utilisés pour faire face à des besoins de financement à court terme. Les intérêts sont payables au taux de base bancaire majoré de 3 points de base. Elles ont été utilisées à hauteur de 188 K€ au 31 mars 2009.

-1.565 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,6 point de base

-1 383 K€ se compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le groupe est faiblement exposé aux risques de marché essentiellement au travers de sa relation avec le factor.

en milliers d'euros	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2009
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
Passifs financiers	2 810	1 753			3		1 407	3 159	4 566
Autres passifs	913						913		913
Dettes fournisseurs	5 863						5 863		5 863
Autres dettes courantes	10 839						10 839		10 839
Trésorerie et équivalent de trésorerie		8 876					8 876		8 876
Position nette après gestion	20 425	10 629	0	3	0	0	27 898	3 159	31 057

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante :

- Le Groupe dispose uniquement d'engagements auprès du factor à taux variable, dont l'échéance à l'origine était inférieure à 1 an. Ces avances sont exposées à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt.

Pour information, les placements en titres de capitaux propres, les créances et dettes à court terme ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, se finance par le biais d'avances en compte courant rétribuées par des intérêts à taux fixe.

Le groupe n'estime pas nécessaire de couvrir son risque de taux par des instruments de taux d'intérêt.

Risque de change

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la Société ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par les soldes intragroupes libellés en devise étrangères.

Les écarts de change dégagés par la filiale Anglaise GECI Ltd et liés au compte courant de GECI International ont été retraités en Capitaux propres, car ils répondent aux critères d'Investissement net à l'étranger (financement à long terme sans remboursement prévisible à court et moyen terme). Une augmentation de capital par incorporation des comptes courants sur GECI Ltd va alors être proposée au conseil d'administration.

Note 1 : Chiffre d'Affaires

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Facturations (y compris frais refacturés)		49 038	41 782
Frais refacturés		-474	-623
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours		1 603	-669
Chiffre d'Affaires		50 167	40 490

Note 2 : Coûts Directs

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Frais de personnel		27 753	22 384
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance		6 608	6 283
Amortissements et provisions		158	362
Licences informatiques, frais de missions et autres charges		5 558	2 747
Coûts Directs		40 077	31 776

Le montant des couts directs de l'exercice 2008/2009 intègre :

- 3 526 K€ de couts directs de RAI (prise en compte du C.I.R pour 50 K€)
- Par contre 6 841 K€ de couts directs imputables au projet Skylander ont été activés et n'ont pas été portés en charges.

Note 3 : Frais Généraux

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Frais de personnel		4 502	6 095
Loyers et frais de locaux		1 061	1 289
Frais de télécommunication et frais postaux		171	261
Honoraires		778	1 402
Frais de représentation (Marketing & Bourse)		69	299
Impôts et Taxes		445	344
Amortissements et provisions		326	284
Autres charges		2 027	1 668
Frais généraux		9 379	11 642

Le montant des frais généraux de l'exercice 2008/2009 intègre :

- 1 159 K€ de frais généraux de RAI
- Par contre 2 994 K€ de frais généraux imputables au projet Skylander ont été activés et n'ont pas été portés en charges

Note 4 : Autres Produits et Charges Opérationnels

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Dotations Immobilisations Etablissement Portugal		-53	0
Liquidation Filiales Indonésiennes		-76	0
Reprise BadWill RAI		618	0
Abandon de Créances		741	
Autres		-12	0
Autres produits et charges opérationnels		1 218	0

Note 5 : Coût de l'endettement et poste « Autres produits et Charges Financiers »

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Revenu financier (Placement CAT ..)		496	420
Intérêt financier (AgiOS bancaires, intérêt Factor ..)		-353	-370
Coût de l'Endettement Financier Net		143	50
Gains et pertes de change		-428	-710
Actualisation des indemnités de fin de carrière		-8	-10
Autres		170	-194
Autres produits et charges financiers		-266	-914

Dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie dans laquelle il fournit ses services, limitant ainsi son exposition au risque de change.

Note 6 : Immobilisations

Immobilisations incorporelles et corporelles

En k€	Imm. Incorporelles			Imm. Corporelles			Total
	Logiciels Techniques	Frais de développement	Fonds commerciaux + frais d'établissement	Installations techniques	Équipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	
Valeur brute au 31 mars 08	1 834	0	179	65	3 075	0	5 153
Acquisitions	54			111	580	252	997
Variation de périmètre	0	2 400	26	1 855			4 281
Cessions	-57				-68		-125
Ecart conversion	-2				-4		-6
Coût de développement du Skylander		9 835					9 835
Autres	-3	57	0		-15		39
Valeur brute au 31 mars 09	1 826	12 292	205	2 031	3 568	252	20 174
Amortissements au 31 mars 08	1 501		179	61	2 473	0	4 214
Dépréciation	187	113		102	284		686
Variation de périmètre		228	8	373			609
Reprise sur cessions	-51				-53		-104
Ecart conversion	-2				-3		-5
Autres	-1				0		-1
Amortissements au 31 mars 09	1 634	341	187	536	2 701	0	5 399
Valeur Nette au 31 Mars 09	192	11 951	18	1 495	867	252	14 775

Immobilisations financières

En k€	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants			Total
		Prêts	Dépôts de garantie		
			Placés en actions	Simple	
Valeur brute au 31 mars 08	151	0	53	166	370
Acquisitions/Augmentations			0	226	226
Variation de périmètre Périmètre			0	228	228
Cessions/Remboursements			0	-39	-39
Ecart conversion			0	0	0
Autres	-50		-53	-5	-108
Valeur brute au 31 mars 09	101	0	0	576	677
Dépréciations au 31 mars 08	108	0	0	0	108
Dépréciation					0
Reprise sur cessions					0
Ecart conversion					0
Autres	-50				-50
Dépréciations au 31 mars 09	58	0	0	0	58
Valeur Nette au 31 Mars 09	43	0	0	576	619

Classification des actifs et passifs en fonction des catégories des instruments financiers

en milliers d'euros	Au 31 mars 2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	576	576			576	
Clients et comptes rattachés	11 325	11 325			11 325	
Stocks	1 990	1 990			1 990	
Actifs sur contrats en cours	3 137	3 137			3 137	
Autres actifs courants	7 323	7 323			7 323	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 876	8 876	8 876			
Actifs	33 227	33 227	8 876	0	24 351	0
Dettes financières	4 566					4 566
Autres passifs	913				913	
Dettes fournisseurs	5 863				5 863	
Autres dettes courantes	10 839				10 839	
Passifs	22 181	0	0	0	17 615	4 566

Note 7 : Dettes financières courantes

Les avances perçues du factor sont rémunérées à Euribor 3 Mois + 1.6 point

Les compte-courants Actionnaires sont rémunérés à 3.50 %.

	En k€	Mars.09		Mars.08
		à un an au plus	à + d'un an	
Avances perçues du Factor	1 565	1 565		2 592
Compte-Courant actionnaires	1 407	1 407		2 326
Autres dettes financières (dont compte courant)	1 403	1 403		365
Dettes de crédit-bail	0			15
Découverts et autres	191	188	3	61
Dettes financières	4 566	4 563	3	5 359
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>4 563</i>	<i>4 563</i>		<i>5 350</i>
<i>dont long terme</i>	<i>3</i>		<i>3</i>	<i>9</i>
Disponibilités et assimilés	-8 876			-18 348
Endettement (Trésorerie) Net(te)	-4 313			-12 998

Le groupe dispose de facilités de trésorerie d'un montant de 250 K€ qui n'étaient utilisées que partiellement au 31 mars 2009.

Note 8 : Provisions

	En k€	Mars.08	Variation du périmètre	Reprises suite à		Mars.09
				Dotations	consommation	
Provisions clients		1	322	13	324	13
Provisions autres actifs courants		133	-133			0
Litiges prud'homaux		188		52		24
Provision pour impôts		0	235		235	0
Provision pour litiges		0	227	225		452
Provisions courantes		188	462	277	235	24
Provisions retraites et assimilées		374	110	69		553
Total des Provisions		696	762	359	559	24

Les litiges prud'homaux (216 K€) concernent principalement les filiales françaises. Les reprises enregistrées cette année concernent des affaires classées. Les autres litiges concernent notamment la filiale RAI.

Note 9 : Autres passifs courants

	En k€	Mars.09	Mars.08
Dettes sociales		4 935	3 161
Dettes fiscales		5 475	3 626
Comptes courants créditeurs		0	28
Dettes diverses		429	383
Autres passifs courants		10 839	7 198

Note 10 : Charge d'Impôts

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Impôts courants		219	202
Redressements fiscaux		195	0
Impôts différés		424	150
Charge d'impôts		838	352

Les impôts courants concernent les différents impôts sur les bénéfices locaux.

Note 11 : Taux effectif d'impôt

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Résultat net avant impôts		-3 792	-3 673
Taux courant d'imposition en France		34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français		-1 304	-1 264
Credit d' impot lié au Crédit d'impôt Recherche non activé		141	54
Variation des déficits fiscaux non activés (Utilisation de déficits antérieurement non activés ou Non activation de déficits générés sur la période)		1 516	1 133
Charge d'impôts du Groupe		352	-76
<i>Taux effectif d'impôt</i>		<i>-9,3%</i>	<i>2,1%</i>

Note 12 : Impôts différés Actif

	En k€	Mars.09	Mars.08
Déficits fiscaux reportables :			
- Allemagne			424
Impôts différés Actif		0	424

Note 13 : Déficits fiscaux non activés

	En k€	Mars.08 Base en devise	Exercice	Mars.09 Base en devise	Mars.09 Base en Euros	Taux IS	Montant non activé en K€
Geci International (*)		17 339	-15 442	1 897	1 897	34,40%	653
Agir				0	0	34,40%	0
GECl Systèmes		416	-416	0	0	34,40%	0
GECl Aviation				0	0	34,40%	0
Intégration fiscale France		17 755	-15 858	1 897	1 897		653
SKY AIRCRAFT		0	0	0	0		
Geci Ltd and Mohacs Int.en GBP		2 723	995	3 718	3 994	30,00%	1 198
Total							1 851

Le tableau indique l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe qui n'ont pas été activés.

(*) La société Geci International est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002

Note 14 : Effectifs

				Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
	Opérationnels (non facturables)	Productifs (facturables)	Sous-traitants (facturables)		
France	76	255	22	353	241
Allemagne	18	186	16	220	208
Angleterre	4	0	12	16	20
Espagne	2	23	0	25	52
Roumanie	8	43	0	51	42
Autres	11	0	13	24	52
Effectif moyen	119	507	63	689	615

Note 15 : Engagements hors bilan

La société GECl International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 par un avenant daté du 3 octobre 2005. Cette clause est valable jusqu'au 3 octobre 2010.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 euros ou un résultat net consolidé supérieur à 1 300 000 euros pour la deuxième année consécutive.

Les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas encore applicables.

La société SkyDesign a bénéficié d'une subvention de 1 000 000 euros accordée par la société GTH en mars 2006.

Cette subvention est assortie d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune dans les cinq ans à compter de la date de signature de l'acte, soit le 31 mars 2011.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette supérieure ou égale à 2 000 000 euros pour la deuxième année consécutive.

Les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas encore applicables

Le conseil d'administration du 5 décembre 2007 ratifie la caution donnée par GECI International à GECI Systèmes.

Cette caution est liée au transfert du siège social de la filiale GECI Systèmes qui est installée désormais 4 rue Diderot, 92150 Suresnes. Après avoir pris parfaite connaissance des conditions du nouveau bail le conseil d'administration accepte de ratifier la caution donnée par GECI international à GECI Systèmes auprès du bailleur.

Concernant les indemnités de fin de carrière, le rapprochement entre la provision constatée dans les comptes et la dette actuarielle se présente comme suit :

	En k€	Mars.09	Mars.08
Valeur des engagements de fin d'exercice		505	283
Modification de régime restant à amortir		-51	-57
Gains et (pertes) actuariels restant à amortir		99	148
Provision comptabilisée au bilan de fin d'exercice		553	374

Sites de Chambley, la filiale Sky Aircraft est établie sur la base aérienne de Chambley, sur une surface de 2 796 m². Un bail a été conclu pour une période de 6 ans. Aucun engagement financier particulier sur ce bail.

Le siège social a été transféré au 21 boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS (sur une surface de 1 012,5 m²) depuis le mois de mars 2009. Un engagement incompressible de 6 ans a été pris pour une valeur restante de 3 322 K€.

Note 16 : Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECI INTERNATIONAL est Serge BITBOUL, qui détient 48,8% des actions de la société directement et indirectement via GECI TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Au cours de l'exercice 2008/2009, Serge Bitboul et GTH ont acquis 65 147 titres Geci International et cédé 166 028 titres Geci International.

Le montant des compte-courants créditeurs associés dans GECI INTERNATIONAL est de 1 383 K€ au 31 mars 2009. Il était de 2 326 K€ au 31 mars 2008.

Note 17 : Rémunérations des dirigeants et des administrateurs de GECI International

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires, bonus et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 303 216 € [Rem fixe : 225 000 € - Rem Variable : 75 000€- Avantages en nature : 3.216 €]
- Mme SANSONETTI, Directeur Communication, Marketing et Stratégie Groupe, 161 262 € [Rem fixe : 121 262 €- Rem variable : 40 000 €:].

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de GECI International.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2008/2009 d'un total de 21 250 € de jetons de présence.

Note 18 : Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Mazars et Guérard			Fiduciaire Leydet		
	Avril- Mars.09	Avril- Mars.08	%	Avril- Mars.09	Avril- Mars.08	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International et filiales étrangères intégrées globalement	171	107	74% 70%	87	58,7	100% 100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises intégrées globalement	60	46	26% 30%			
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Total des honoraires	231	153	100% 100%	87	58,7	100% 100%

Note 19 : Options de souscription d'actions et actions gratuites

Plan d'actions gratuites

voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005¹

L'Assemblée Générale du 27 septembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 27 novembre 2008 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 4% du capital, soit 859 200 actions.

40 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 22 janvier 2007 dans le cadre d'un programme de recrutement et de fidélisation de cadres clefs. Suite au départ de certains salariés, il ne subsiste que 20 000 actions, qui ont été définitivement acquises le 22 janvier 2009 (cours à cette date : 2,04 €). Constatant l'attribution définitive de ces actions, la Société a procédé à une augmentation de capital par création de titres lors de la réunion du Conseil du 20 mars 2009.

189 000 autres actions ont également été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 31 juillet 2007 et 10 000 lors du Conseil du 5 décembre 2007. Elles ne seront définitivement acquises qu'à l'expiration d'une période d'acquisition de deux ans. Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

voté par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2008

L'assemblée générale du 25 septembre 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 25 novembre 2011 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission, soit actuellement 2.692.927 actions. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans.

55 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2008, et 2 500 lors du Conseil du 3 février 2009.

Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

Compte tenu du départ de certains salariés, le nombre total d'actions gratuites potentiellement attribuées au 31 mars 2009 est de 244 000 actions.

Plan d'actions au profit des adhérents d'un PEE voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005¹

¹ Ces deux autorisations font l'objet d'un plafond global fixé à 4% du capital social

Note 20 : Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2008/2009	Taux moyen 2007/2008	Taux moyen 2006/2007	Taux moyen 2005/2006
Dollar des EU - USD	0,75143	0,63243	0,71265	0,69971	0,77475	0,82579
Livre sterling - GBP	1,07434	1,25660	1,20072	1,40924	1,47459	1,46578
Franc suisse - CHF	0,65998	0,63540	0,64402	0,61064	0,62905	0,64382
Nouveau leu roumain - RON	0,23593	0,26833	0,26180	0,29299	0,28795	0,27970
Rand sud-africain - ZAR	0,07928	0,07805	0,08131	0,09827	0,10952	0,12881

Note 21 : Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 909 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	20 000	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 929 277	0,25

L'intégralité du capital social a été libérée et les actions ne comprennent pas de dividendes prioritaires ou de restriction de droit de vote.

Les 20 000 actions sont les actions attribuées à un salarié du groupe (cf note 19).

Le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action est de 26 929 277. Le nombre dilué d'actions comprend ce dernier et 244 000 actions qui seront potentiellement levées par les salariés (cf note 19).

Les réserves consolidées sont de 19 214 K€ à l'ouverture et de 19 213 K€ à la clôture. La variation s'explique par la constatation sur l'exercice de l'attribution des actions gratuites d'une part (+ 509 K€) et d'autre part par la neutralisation de l'écart de conversion sur l'investissement net à l'étranger (- 463 K€).

Il n'existe pas de titres subordonnés. Aucun dividende ne sera versé cette année.

Aucune couverture de change n'a été contractée (cf note sur les risques de change)

Note 22 : Prises de participation significatives et prises de contrôle

Reims Aviations Industries

A l'automne 2008, GECI International a acquis une participation majoritaire dans le capital de la société Reims Aviation Industries (RAI), société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 336.526 euros, dont le siège social est situé 21, Avenue Edouard Belin – Rueil Malmaison (92500), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 447 767 260.

La société Reims Aviation Industries a pour objet social l'étude, la conception, la fabrication, la commercialisation, la distribution d'avions, d'appareils ou instruments aéronautiques, d'engins volants de toutes sortes, ou de leur sous-ensembles. Son activité principale consiste dans la conception, la fabrication et la commercialisation des avions F406.

La prise de participation s'est déroulée en deux temps :

- acquisition de 233.229 actions et de 502.041 bons de souscription d'actions de RAI auprès de M. Philippe Denavit en juillet 2008, pour un prix de 185.915,23 euros, représentant 6,93% du capital et 6,93% des droits de vote.

- acquisition de 443.697 actions et de 1.338.775 bons de souscription d'actions de RAI auprès de la société Green Recovery en septembre 2008, pour un prix de 350.520,63 euros, représentant 13,18% du capital et 13,18% des droits de vote.

GECI International a ensuite procédé à une augmentation du capital de RAI en octobre 2008, aboutissant à l'émission de 3.214.286 actions, pour un montant global de 4.500.000,40 euros.

Ces opérations successives ont permis à GECI International de devenir actionnaire de RAI à hauteur de 59,1%, représentant 59,1% des droits de vote.

Aujourd'hui, le capital social de RAI est établi à 657.964,90 euros, divisé en 6.579.649 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro chacune.

Depuis le 25 juin 2009, la société est dirigée par un Conseil d'Administration.

Eléments financiers

La société intègre le groupe GECI depuis le deuxième semestre fiscal.

Le coût d'acquisition de la société est de 5,1 M€. Sa situation nette a été évaluée à 9,7 M€. La part revenant à GECI International est évaluée donc à 5,7 M€ (59,14% des 9,7 M€), ce qui a permis de dégager un badwill de 618 K€.

L'acquisition de RAI a permis au groupe de comptabiliser un profit exceptionnel de 741 K€ résultant d'un abandon de compte courant de l'ancien actionnaire majoritaire, prévu au protocole d'accord signé entre les parties, au profit de RAI

L'exercice fiscal de RAI est l'année civile. Son intégration dans le groupe intervenant en octobre 2008, les comptes consolidés ne tiennent compte que de six mois d'exercice (octobre 2008 à mars 2009).

Le bilan à l'ouverture et à la clôture se présente comme suit, en tenant compte de l'augmentation du capital.

	RAI 30/09/2008	RAI 31/03/2009
Immobilisations Incorporelles	2 190	2 134
Immobilisations Corporelles	1 453	1 464
Immobilisations Financières	228	190
Stocks	1 951	2 697
Actifs sur contrats encours	1 299	308
Clients et autres créances	2 308	2 458
Disponibilités	7 080	4 538
Comptes de régularisation	45	47
TOTAL ACTIF	16 554	13 836
Capitaux propres	10 679	9 199
Résultat de l'exercice	-1 000	-926
Provisions pour Risques et Charges	573	565
Dettes financières	1 612	2 623
Passifs courants	4 690	2 374
TOTAL PASSIF	16 554	13 836

Ci-après le tableau proforma des comptes de RAI pour une période de douze mois.

INCOME STATEMENT in K€	Situation 6 mois Ap-Sept 08 (Proforma)	Situation intégrée 6 mois Oct - March 09	Total 1 year (Proforma)
TURNOVER (TO) / CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)	2 511	3 978	6 488
DIRECT COSTS (DC) / COUTS DIRECTS (CD)	2 558	3 576	6 135
<i>Production Costs / Coûts de production (01)</i>	2 421	3 494	5 916
<i>Other Operating Revenues / Autres produits opérationnels courants (02)</i>	134	64	198
<i>Scientific Computer Costs-HW/SW / Cts Informatique scientifique-Mat.Log (03)</i>	95	38	133
<i>Consultants and Agents Fees / Frais des consultants et des agents (04)</i>	176	106	284
GROSS MARGIN / MARGE BRUTE	-48	401	354
OVERHEADS (OH) / FRAIS GENERAUX (FG)	1 148	1 159	2 308
CURRENT OPERATIONAL RESULT / RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-1 196	-758	-1 954
NON CURRENT (NC) / NON COURANT (NC)	5	10	14
FINANCIAL / FINANCIER	-66	-33	-99
TAXES / IMPOTS	-270	144	-126
NET RESULT / RESULTAT NET	-987	-926	-1 912

Le chiffre d'affaires inclus dans le compte consolidé du groupe GECl est de 3 978 K€. Si la société avait intégré le groupe le 1er avril 2008, le chiffre d'affaires inclus dans les comptes consolidés aurait été de 6 488 K€.

Le résultat social de cette société intégré dans les comptes consolidés est de -926 K€. Le résultat consolidé contributif de RAI est de -185 K€ (la part du groupe est de - 109 K€). Pour une intégration au 1er avril 2008, les comptes consolidés auraient compris une perte de 1 912 K€, soit un résultat consolidé contributif de RAI de -1 172 K€ (part du groupe : - 693 K€). L'impact sur le résultat du groupe serait donc de - 584 K€.

3.7. Filiales et participations

Filiales

La société mère du groupe est GECI International, elle est située à Paris, 21 boulevard de la Madeleine, au capital de 6 732 319 €. Elle est cotée sur Euronext.

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
FRANCE				
GECI International SA	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100
GECI Aviation SAS⁰	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	100	100
AGIR	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100
Reims Aviation Industries	Aérodrome reims prunay 51360 PRUNAY	Globale	59.14	59.14
EUROPE				
GECI GMBH	Martiusstrasse 5 80802 MUNCHEN ALLEMAGNE	Globale	100	100
DOPS	Flugplatz Oberpfaffenhofen 82234 WEBLING ALLEMAGNE	Globale	90	90
MOHACS INTERNATIONAL	1 Park Place, Canary wharf LONDON ANGLETERRE	Globale	99.99	99.99
GECI LTD	1 Park Place, Canary wharf LONDON ANGLETERRE	Globale	100	100
GECI ENGINEERING SERVICES srl	Stirbei Voda, n°26-28 Sect. 1 BUCAREST 70000 ROUMANIE	Globale	100	100
GECI Ingenieria SI	321 Avenida de la Albufera 28031 MADRID Espagne	Globale	100	100
GECI SRL	Largo Aldo de Benedetti 20124 MILANO ITALIE	Non Conso Erreur ! Source du renvoi introuvable.	95	95
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	Aéroport d'EVORA – Province d'ALENTEJO PORTUGAL	Globale	100	100
AFRIQUE				
GECI SOUTH AFRICA	Bedfordview Johannesbourg, AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100

Les sociétés MTS, GECI Indonesia pt et GECI Nusantara pt ont été fermées au cours de l'exercice

GECI Aviation est la nouvelle dénomination de Skydesign.

Participation

La société détient une participation de 11 K€ soit 25% dans Synited GmbH, groupement de commercialisation auprès d'Airbus GmbH.

3.8. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2009

Geci International

*Rapport des commissaires
aux comptes sur les
Comptes Consolidés*

Exercice clos le 31.03.09

Rapport des commissaires aux comptes sur les Comptes Consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GECI International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Geci International

*Rapport des commissaires
aux comptes sur les
Comptes Consolidés*

Exercice clos le 31.03.09

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Activation des coûts de développement

Les coûts de développement du projet d'avion Skylander ont été activés sur le second semestre, tels que décrit dans les notes de l'annexe « Faits marquants, activité et perspectives » et « recours à des estimations et aux jugements » en pages 9 et 11.

L'inscription à l'actif de ces coûts repose sur les estimations et jugements de la Direction relatifs au respect des conditions d'activation et en particulier, concernant la faisabilité financière du projet, sur le fait qu'au-delà du soutien des pouvoirs publics et au regard des marques d'intérêts portées par les investisseurs, la Direction estime comme hautement probable la capacité du Groupe à lever, le moment venu, les fonds nécessaires pour compléter le financement du projet.

Nos travaux ont consisté :

- à prendre connaissance de données disponibles, hypothèses et informations retenues par la Direction et présentées au Conseil d'Administration
- à vérifier leur vraisemblance et leur cohérence avec les informations données dans les états financiers.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette estimation.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Geci International

*Rapport des commissaires
aux comptes sur les
Comptes Consolidés*

Exercice clos le 31.03.09

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

Didier AMPHOUX

MAZARS

Jacques KAMIENNY

4.1. Compte de résultat

En k €	Notes	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Chiffre d'affaires net	13	7 644	4 114
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	2	15	16
Autres produits		6	1
Produits d'exploitation		7 665	4 131
Autres achats et charges externes		4 868	2 745
Impôts, taxes et versements assimilés		103	45
Charges de personnel		2 772	1 873
Salaires et traitements		1 918	1 317
Charges sociales		854	556
Dotations d'exploitation		53	149
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1	53	46
Dotations aux provisions sur actif circulant			-
Dotations aux provisions pour risques et charges	2		103
Autres charges d'exploitation		32	-36
Charges d'exploitation		7 829	4 775
RESULTAT D'EXPLOITATION		-164	-644
Produits financiers		6 091	4 419
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 228	1 116
Autres intérêts et produits assimilés			0
Reprises sur provisions et transferts de charges	2	4 819	3 239
Différences positives de change		2	3
Produits nets sur cessions de VMP		42	60
Charges financières		6 322	7 492
Dotations financières aux amortissements et provisions	2	6 260	7 363
Intérêts et charges assimilées		58	124
Différences négatives de change		2	5
Charges nettes sur cessions de VMP		1	
RESULTAT FINANCIER		-231	-3 073
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-394	-3 717
Produits exceptionnels		1 251	3 459
Charges exceptionnelles		1 298	2 308
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	-48	1 152
Impôts sur les bénéfices	17	-1 004	297
BENEFICE		562	-2 863

4.2. Bilan

En k€		Mars 09	Mars 08
ACTIF			
Immobilisations incorporelles brutes		152	148
Immobilisations incorporelles amortissements		-126	-101
Immobilisations incorporelles nettes	1	26	47
Immobilisations corporelles brutes		369	278
Immobilisations corporelles amortissements		-263	-181
Immobilisations corporelles nettes	1	106	97
Immobilisations financières brutes		13 949	9 148
Immobilisations financières dépréciations		-6 249	-8 909
Immobilisations financières nettes	1/2	7 700	239
ACTIF IMMOBILISE		7 832	383
Avances et acomptes versés sur commande		35	13
Créances	2/3	16 923	9 378
Créances clients et comptes rattachés		6 363	3 006
Comptes courants sur filiales bruts		24 739	15 674
Comptes courant sur filiales provision		-15 213	-9 883
Comptes courants sur filiales net		9 526	5 791
Autres créances		1 034	581
Disponibilités et divers		527	17 202
Valeurs mobilières de placement		254	16 711
Disponibilités		102	278
Charges constatées d'avance	3/5	171	214
ACTIF CIRCULANT		17 485	26 594
Ecart de conversion Actif	8	0	111
TOTAL DE L'ACTIF		25 317	27 087
En k€			Mars 08
PASSIF			
Capital social	6	6 732	6 727
Prime d'émission		30 848	30 853
Réserve légale		216	216
Autres réserves		119	119
Report à nouveau		-19 467	-16 604
Résultat de l'exercice		562	-2 863
CAPITAUX PROPRES		19 010	18 449
Provisions pour risques sur filiales		25	2 235
Autres provisions pour risques		118	229
Provision pour charges		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2	143	2 464
Dettes financières	3	3 644	4 115
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		175	1
Comptes courants actionnaires		1 383	2 326
Comptes courants sur filiales		2 083	1 632
Emprunt et dettes financières divers		3	156
Dettes diverses	3	2 463	2 032
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 076	1 327
Dettes fiscales et sociales		1 335	674
Autres dettes		52	31
Produits constatés d'avance	3/5	53	0
DETTES		6 160	6 147
Ecart de conversion Passif	8	4	28
TOTAL DU PASSIF		25 317	27 087

4.3. Notes annexes

Activité et Faits Marquants

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales.

20 000 nouvelles actions ont été créées afin de constater l'attribution définitive d'actions gratuites à un salarié en date du 22 janvier 2009, donnant lieu à une augmentation de capital social de 5 000 € par voie d'incorporation de la prime d'émission.

La société GECI International a acquis 223 229 actions (184 K€) de Reims Aviation Industries (RAI) le 28 juillet 2008. Elle a par la suite acquis 443 697 actions (351 K€) et a participé à une augmentation de capital de 4 500 K€ (3 214 286 actions), ce qui représente au total une participation majoritaire de 59,14% du capital de Reims Aviation Industries à la date du 9 octobre 2008.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler

Règles de présentation

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

-Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage pour la société. Elle est déterminée en fonction de la contribution à l'actif net consolidé des sociétés détenues, de leur rentabilité ainsi que de leur perspective d'avenir.

Des provisions sont constatées au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine et que les perspectives d'avenir des filiales ne permettent pas un retour à la rentabilité à moyen terme.

Les provisions sont constatées dans l'ordre suivant : par dépréciation des titres de participation, puis par dépréciation des comptes courant puis par provision pour risques.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour leur totalité d'une provision pour risque.

Régime fiscal et impôts sur les résultats

La société GECE INTERNATIONAL est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du code général des Impôts. Ce périmètre comprend les sociétés françaises du groupe soit : GECE International, GECE Systèmes, GECE Aviation (ex Skydesign) et AGIR.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés et la société tête de groupe : GECE International, sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Toutes les dispositions de la présente convention ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en place entre la société tête de groupe et la filiale, celle-ci se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence de groupe fiscal.»

En cas de sortie de l'intégration fiscale, les reports fiscaux générés par la filiale restent la propriété de la société tête de groupe.

La différence entre la charge totale d'impôt du groupe et le total des charges d'impôt individuelles provenant des résultats des sociétés intégrées est enregistrée en résultat de l'exercice. Aucune provision au titre de l'utilisation potentielle des reports fiscaux des filiales n'est donc constatée au niveau de la société tête de groupe.

Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt).

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers

(déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les salariés de la société bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe. Cette obligation n'est pas comptabilisée mais est portée en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est estimé sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 5,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'ages entre 0 % et 43 %

Note 1 Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de développement	148	4	-	152
Autres immobilisations incorporelles				-
TOTAL	148	4	-	152
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	128	0	-	128
Matériel de transport	150	19	0	169
Matériel de bureau, informatique et mobilier				-
Avances et acomptes		71		71
TOTAL	278	91	0	369
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 075	5 035	376	13 733
Prêts et autres immobilisations financières	73	146	3	216
TOTAL	9 148	5 180	379	13 949
TOTAL	9 574	5 275	379	14 470

Variation des amortissements	Montant Début exercice	Dotations	Reprises	Montant Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	101	25		126
TOTAL	101	25	-	126
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements et divers	61	66		127
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	121	15	0	136
TOTAL	181	81	0	263
TOTAL	282	106	0	388

Note 2 Provisions

	Montant Début exercice	Dotations	Nature	Reprises	Nature	Montant Fin exercice
Provisions pour litiges	118	-	Exploitation	-	Exploitation	118
Prov. pour pertes de change	111	-	Financier	111	Financier	-
Provision pour impôts	2 235	25	Financier	2 235	Financier	25
Prov pour risques et charges filiales	-	-		-		-
Autres provisions						
Total prov. pour risques et charges	2 464	25		2 346		143
Provisions sur titres de participation	8 909	-		2 341	Financier	6 249
				319	Exceptionnel	
Provisions sur comptes courants	9 883	6 236	Financier	132	Financier	15 213
				774	Exceptionnel	
Total prov. pour dépréciation	18 792	6 236		2 792		21 462
TOTAL	21 256	6 261		5 138		21 605

En K€ - Provisions et Dépréciation sur titres	Titres	Comptes courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/08	8 909	9 883	2 235	21 028
GECI Systemes	(2 341)		(466)	(2 807)
Sky Design		5 383	(1 769)	3 614
Sky Aircraft Industries		523	25	547
Geci Gmbh			-	-
Geci Ingenieria		-	-	-
Geci Srl	-		-	-
Geci Ltd	-	330		330
GES	-	(132)		(132)
Geci Indonesia	(319)	(222)		(541)
Geci Nusantara	-	(552)	-	(552)
Reims aviation				
Mouvements 2008/2009	(2 660)	5 330	(2 211)	460
Provisions au 31/03/09	6 249	15 213	25	21 488

Les mouvements concernant les dépréciations de titres et de comptes courants sont comptabilisés en résultat financier sauf pour les sociétés GECI Indonesia, GECI Nusantara et MTS, liquidées au cours de l'exercice. Les reprises de dépréciation ont alors été comptabilisées en produit exceptionnel afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant et le résultat exceptionnel.

Note 3

Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	216	-	216
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (> 1 an)	216	-	216
Créances clients	6 363	6 363	-
Personnel et comptes rattachés	29	29	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8	8	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	655	655	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	342	342	-
Etat - Divers	0	0	-
Groupe et associés	24 739	24 739	-
Débiteurs divers	1	1	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (< 1 an)	32 137	32 137	-
Charges constatées d'avance (< 1 an)	171	171	-
TOTAL	32 524	32 308	216

Etat des dettes	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	175	175	-
Emprunts et dettes financières divers	3	3	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 129	1 129	-
Personnel et comptes rattachés	217	217	-
Sécurité sociale et autres organismes	246	246	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	850	850	-
Autres impôts, taxes et assimilés	23	23	-
Groupes et associés	3 466	3 466	-
Autres dettes	52	52	-
Produits constatés d'avance (< 1 an)	-	-	-
TOTAL	6 160	6 160	-

Le poste « Groupe et associés » inclut notamment un compte courant de GTH pour 1 382 K€, rémunéré au taux de 3,50%, soit une charge d'intérêt de 13 K€ au titre de l'exercice 2008/2009.

Note 4

Charges à payer et Produits à recevoir

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2009	Mars 2008
Dettes fournisseurs	146	118
Dettes fiscales et sociales	339	207
Autres dettes	-	-
TOTAL	485	325

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2009	Mars 2008
Créances clients et comptes rattachés		-
Divers, produits à recevoir		-
TOTAL		-

Note 5 Charges et Produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Mars 2009	Mars 2008
Charges d'exploitation	171	214
TOTAL	171	214

Produits constatés d'avance	Mars 2009	Mars 2008
Produits d'exploitation	-	-
TOTAL	0	0

Note 6 Capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 909 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	20 000	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 929 277	0,25

20 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement en date du 22 janvier 2009 par le conseil d'administration en date du 20 mars 2009 dans le cadre d'un programme de recrutement et fidélisation de cadres clefs.

304 000 autres actions ont également été attribuées par le conseil d'administration entre les dates du 31 juillet 2007 et du 3 février 2009 dans les mêmes conditions que précédemment.

Suite au départ de certains salariés, bénéficiaires d'actions gratuites, le total d'actions gratuites potentiellement attribuées est de 244 000.

Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, entre le 31 juillet 2009 et le 3 février 2011. Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

Note 7 Crédit Bail

Il n'existe pas de contrat de crédit bail.

Note 8 Ecart de conversion

Nature des écarts	Montant Actif Perte de change	Différence compensée par couverture de change	Montant Passif Gain de change
Sur immobilisations financières	-	-	-
Sur créances	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	4
TOTAL	-	-	4
Rappel : provision pour perte de change			

Note 9 Effectifs

Effectif moyen	Mars 2009	Mars 2008
Cadres	28	16
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		2
TOTAL	29	17

Note 10 Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des dirigeants alloués au titre de l'exercice s'élève à 303 216 €.

Note 11 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Mars 2009	Mars 2008
Engagements de retraite (1)	12	3
Aval et cautions	-	
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune (2)	500	500
Loyers restant dus sur bail du siège social	3 322	189
TOTAL	3 834	692
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF (3)	728	472
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	728	472

(1) Les hypothèses de calcul sont décrites dans les règles et méthodes comptables.

(2) Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune accordé par la société GTH.

La société GECI International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 par un avenant daté du 3 octobre 2005. Cette clause est valable jusqu'au 3 octobre 2010.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 euros ou un résultat net consolidé

supérieur à 1 300 000 euros pour la deuxième année consécutive.

(3) le DIF est le Droit Individuel à la Formation

Note 12 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Mars 2009	Mars 2008
Ecarts de conversion Actif	0	111
Total des accroissements	0	111
Provisions filiales non déductibles (C/C et Risque)	15 238	12 118
Provisions perte de change	-	111
Ecarts de conversion Passif	4	28
Organic	11	5
Déficits reportables	1 897	17 339
Total des allègements	17 149	29 601

Les déficits reportables sont ceux relatifs à l'ensemble du groupe de l'intégration fiscale.

Note 13 Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité	Mars 2009	Mars 2008
Refacturations aux filiales	7 634	4 102
Prestations de services aéronautiques		
Produits des activités annexes	10	12
TOTAL	7 644	4 114

Répartition par marché géographique	Mars 2009	Mars 2008
France	6 346	2 910
Allemagne	611	769
Grande-Bretagne	70	171
Suisse		-
Espagne	586	185
Roumanie	23	70
Autres	7	9
TOTAL	7 644	4 114

Note 14 Résultat exceptionnel

	Mars 2009	Mars 2008
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	14
Produits de cession des immobilisations corporelles		
Produits de cession des immobilisations financières		3 446
Produits exceptionnels divers	154	
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle	1 092	
TOTAL	1 251	3 459
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	867	3
VNC des immobilisations corporelles cédées		-
VNC des immobilisations financières cédées	376	2 305
Charges exceptionnelles diverses	2	-
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	53	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-
TOTAL	1 298	2 308

Note 15 Opérations réalisées avec les entreprises liées

En K€	Prêt	Emprunt	Client	Fournisseur	C/C débiteur	C/C créditeur
AGIR	-	-	17	-	269	-
DOPS	-	-	252	13	-	174
GES Srl	-	-	25		1 324	-
GECI GMBH	-	-	381		1 534	
GECI INDONESIA	-	-				
GECI Ingenieria S.L.	-	-	540		505	
GECI LIMITED	-	-	27	3	4 093	
GECI NUSANTARA	-	-				
GECI SYSTEMES SAS	-	-	234	196		1 885
GECI South Africa	-	-	17		2	
MTS SA	-	-				
GECI AVIATION	-	-	2 355		15 924	
SKY AIRCRAFT	-	-	3 027		432	
MOHACS INTL	-	-	-	-		
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	655	
Sociétés Consolidées	-	-	6 875	212	24 738	2 059
GECI Srl	-	-				24
Sociétés Non Consolidées	-	-				
TOTAL	-	-	6 875	212	24 738	2 059

En K€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR	102				16	
DOPS	252					23
GES Srl	23				104	
GECI FRANCE SAS						
GECI GMBH	338	21			120	
GECI INDONESIA						
GECI Ingenieria S.L.	551	7		29	29	
GECI LIMITED	56	6		9	193	
GECI NUSANTARA						
GECI SYSTEMES SAS	413	37	320		9	
GECI South Africa		7				
MTS SA						
GECI AVIATION	1 180			1 754	405	
SKY AIRCRAFT	1 494		400	637	30	
MOHACS INTL	-	-	-	-	-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	-	-
Sociétés Consolidées	4 408	77	720	2 429	908	23
GECI Srl	-	-	-	-	-	-
Sociétés Non Consolidées	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 408	77	720	2 429	908	23

4.4. Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 223 200	5 372 000	5 372 000	6 727 319	6 732 319
Nombres des actions émises	12 892 800	21 488 000	21 488 000	26 909 277	26 929 276
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 224 095	2 514 833	2 947 656	4 113 584	7 644 367
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	336 712	235 529	8 990	1 691 682	13 754
Impôts sur les bénéfices	160 487	25 508	49 114	297 041	-1 003 847
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 165 319	2 094 835	-8 366 261	-2 862 692	562 118
Résultat distribué	0	0	0	0	
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,01	0,00	0,06	0,04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,17	0,10	-0,39	-0,11	0,02
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	15	13	13	17	38
Montant de la masse salariale de l'exercice	816 503	685 947	880 858	1 316 920	1 917 822
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	361 394	300 325	366 786	555 697	853 925

4.5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes Annuels, exercice clos le 31 mars 2008

GECI INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 6 732 319,25
euros

Siège social : 21, Boulevard de la Madeleine
75001 Paris

RCS Paris 326 300 969

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GECI INTERNATIONAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les modalités d'évaluation des titres de participation et des avances en compte-courant aux filiales, qui figurent respectivement pour une valeur nette de 7 484 K€ et de 9 526 K€ à l'actif du bilan, sont indiquées dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société et de leur correcte mise en œuvre, nous avons vérifié l'application de la méthode utilisée. Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des titres de participation ainsi que des avances en compte-courant aux filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Représenté par M. Jacques
KAMIENNY

FIDUCIAIRE LEYDET

Représenté par M. Didier AMPHOUX

4.6. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2009

GECI INTERNATIONAL
Société anonyme au capital de 6 732 319,25
euros
Siège social : 21, Boulevard de la Madeleine
75001 Paris
RCS Paris 326 300 969

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- ❖ Convention relative à la refacturation de frais de développement concernant le projet SKYLANDER à la société GECI AVIATION SAS (ex SKYDESIGN SAS) pour un montant sur l'exercice de 1 753 931 €.
- ❖ Convention relative aux prêts et avances d'un montant en fin d'exercice de 1 414 244 €, rémunérés à un taux de 3,5 %, consentis par la société GTH à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 55 798 €.
- ❖ Conventions relatives à la facturation de services de management :
 - à la filiale GECI GMBH pour un montant sur l'exercice de 338 330 €,

- o à la filiale GECE ENGINEERING SERVICES SRL pour un montant sur l'exercice de 23 353 €,
 - o à la filiale DOPS pour un montant sur l'exercice de 251 600 €,
 - o à la filiale GECE LTD pour un montant sur l'exercice de 56 044 €,
 - o à la filiale GECE AVIATION SAS pour un montant sur l'exercice de 1 179 503 €,
 - o à la filiale GECE SYSTEMES SAS pour un montant sur l'exercice de 413 000 €,
 - o à la filiale GECE INGENIERIA pour un montant sur l'exercice de 550 659 €,
 - o à la filiale AGIR SAS pour un montant sur l'exercice de 101 684 €.
- ❖ Conventions relatives aux avances non rémunérées d'administrateurs :
- o M. Serge BITBOUL, avance d'un montant de 1 523 € à la fin de l'exercice.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L.225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L.823-12 du Code de commerce, nous vous signalons qu'à la suite d'un oubli administratif, des conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

- ❖ Convention relative à la refacturation de frais de développement concernant le projet SKYLANDER à la société SKYAIRCRAFT SAS pour un montant sur l'exercice de 637 414 €.

- ❖ Conventions relatives à la facturation de services de management à la filiale SKYAIRCRAFT SAS pour un montant sur l'exercice de 1 493 583 €.

L'administrateur concerné par ces deux conventions est M. Serge BITBOUL.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Représenté par M. Jacques
KAMIENNY

FIDUCIAIRE LEYDET

Représenté par M. Didier AMPHOUX

5.1. Rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

SOMMAIRE

I. Composition et Missions Du Conseil d'Administration	94
II. Travaux Du Conseil d'Administration	95
II.1. Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration	95
II.1.1. Généralités	95
II.1.2. Ordre du jour des Conseils d'Administration	96
II.1.3. Invitations	98
II.1.4. L'information du Conseil	98
II.1.5. Procès-verbaux	99
II.2. Travaux du Comité de Direction	99
II.2.1. Réunions hebdomadaires	99
II.2.2. Réunions mensuelles	99
II.2.3. Réunions trimestrielles	99
II.2.4. Réunions semestrielles	100
II.2.5. Réunions spécifiques	100
II.3. Les délégations de pouvoir	100
II.4. Limitations apportées par le Conseil aux pouvoirs du Directeur Général	101
II.5. Règle de répartition des jetons de présence	101
II.6. Rémunération des mandataires sociaux	101
II.7. Participation des actionnaires aux assemblées générales	102
II.8. Eléments pouvant avoir un impact en cas d'offre publique	102
III. Contrôle Interne	102
III.1. Organisation	103
III.2. Procédures de contrôle interne	104
III.3. Les systèmes d'information du Groupe	106
III.4. Elaboration et traitement de l'information comptable et financière	106
III.4.1. Les règles de gestion et de comptabilité Groupe	106
III.4.2. Les facturations inter-sociétés	106
III.4.3. La gestion de la trésorerie	107
III.5. Autres acteurs des procédures de contrôle interne	107
III.5.1. La Direction Juridique	107
III.5.2. La Direction des Ressources Humaines	107
III.5.3. La Direction Qualité	107
III.5.4. Le Comité des risques sur programmes	107

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons dans ce document le Rapport sur les travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne dans le cadre de la Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003 et de la Loi du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire.

Nous vous rappelons les textes légaux :

Article L. 225-37 du Code de Commerce

« Dans les sociétés dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé , le président du Conseil d'Administration rend compte, dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L. 225-100, L. 225-102, L. 225-102-1 et L. 233-26, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société, en détaillant notamment celles de ces procédures qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux et, le cas échéant, pour les comptes consolidés. »

Article L. 225-235 du Code de Commerce

« Les Commissaires aux comptes présentent, dans un rapport joint [à leur rapport général] leurs observations sur le Rapport [du Président du Conseil d'Administration] pour celles des procédures de contrôle interne et de gestion des risques qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. (...)»

Ce rapport, joint au rapport financier annuel 2008/2009, a été soumis au Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 9 juillet 2009.

Conformément à la recommandation de l'AMF concernant le contrôle interne, la société GECI International s'est inspirée des principes généraux définis dans le document « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » en date du 25 février 2008, disponible sur le site internet de l'AMF <http://www.amf-france.org>.

La société, compte tenu de sa taille réduite (actuellement 31 salariés), n'a pas encore pu appliquer les recommandations du Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF en décembre 2008, consultable sur le site internet du MEDEF (www.medef.fr).

La société fera ses meilleurs efforts afin de mettre en œuvre ces recommandations au cours de l'exercice 2009/2010, parmi lesquelles et de manière non limitative la mise en place du règlement intérieur du Conseil d'Administration ou la diminution de la durée des fonctions d'administrateurs.

En vertu des dispositions législatives, réglementaires et statutaires applicables, le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six ans.

Le Conseil d'Administration de la Société est actuellement composé de cinq membres, suite à la démission de deux de ses membres au cours de l'exercice 2008/2009 pour des raisons personnelles :

- Monsieur Serge Bitboul, Président du Conseil
- Monsieur Alain Bou Anha, administrateur extérieur à la Société
- Monsieur Gérard Delage, administrateur extérieur à la Société
- Monsieur Günter Kappler, administrateur extérieur à la Société
- Madame Pascale Sansonetti

Pour information, le détail des mandats exercés par l'ensemble des administrateurs de GECI International ainsi que les informations détaillées sur chacun des membres du Conseil figurent à l'annexe 1 du rapport de gestion.

Le Conseil d'Administration détermine les grandes orientations de l'activité de la société et du groupe dans les domaines stratégiques, économiques et financiers et veille à leur bonne mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, notamment toutes les décisions stratégiques de la société et du groupe.

1.1. Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1.1. Généralités

Les membres du Conseil d'Administration participent tout au long de leur mandat à la vie de la Société. Ils sont régulièrement informés. Ils participent à des discussions sur la stratégie de la Société. Ils sont également impliqués dans certaines actions de promotion de la Société. Ils sont consultés sur des décisions stratégiques de la Société ainsi que sur des sujets particuliers. Ils font part de leurs conseils, de leurs avis, des orientations susceptibles d'améliorer le fonctionnement du Groupe.

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, soit entre le 1er avril 2008 et le 31 mars 2009, aux dates suivantes : 16 juillet 2008, 25 juillet 2008, 26 août 2008, 25 septembre 2008, 3 novembre 2008, 28 novembre 2008, 3 février 2009, 20 mars 2009. Les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués aux séances pour lesquelles leur présence est requise par la législation.

1.1.2. Ordre du jour des Conseils d'Administration

Date des réunions du Conseil au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009

16 juillet 2008

Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

- * Examen et arrêté des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2008 ;
- * Examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice de consolidation clos le 31 mars 2008 ;
- * Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008 ;

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 relevant du Code du Commerce ;

Point sur la situation des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes - Renouvellement du mandat d'un administrateur ;

Proposition relative au montant des jetons de présence ;

Programme de rachat d'action, renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de racheter les actions de la société ;

Discussion sur l'opportunité de délégations de pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social ;

Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle relative à l'approbation des comptes clos le 31 mars 2008 ;

Préparation et arrêté du projet de texte des résolutions, du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et du rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions à titre extraordinaire ;

Constatation de l'augmentation du capital résultant de l'exercice de BSA au cours de

l'exercice 2007/2008 ;

Proposition relative à la validation du principe de la politique groupe concernant la répercussion des Management Fees sur les filiales ;

Examen et arrêté des documents de gestion prévisionnelle ;

25 juillet 2008	Projet de prise de participation majoritaire dans le capital de la société Reims Aviation Industries
26 août 2008	Point sur la situation relative au programme Skylander
25 septembre 2008	Fixation de la rémunération du PDG, Répartition des jetons de présence, Attribution d'actions gratuites (nouveau[x] bénéficiaire[s])
3 novembre 2008	Proposition de (i) modification de la date limite d'exercice des 5.420.594 bons de souscription d'actions émis par le Conseil d'Administration lors de ses réunions en date du 15 juin 2007 et en date du 31 juillet 2007 (les « BSA ») et (ii) délégation au Conseil d'Administration avec subdélégation au profit de son président à l'effet de modifier à nouveau la date limite d'exercice des BSA pour une durée maximale de 24 mois, sous la condition suspensive de l'approbation de cette modification par l'assemblée générale des titulaires de BSA (les « Titulaires de BSA »); Proposition de désignation du représentant de la Masse des Titulaires de BSA de la Société, de fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération ; Proposition de fixation du lieu où sont déposés, avec la feuille de présence, les pouvoirs des Titulaires de BSA représentés et le procès-verbal de l'assemblée générale des Titulaires de BSA ; Proposition de modification de l'article 13 des statuts de la Société ; Convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société ; Convocation d'une assemblée générale des Titulaires de BSA de la Société ; Préparation et arrêté des rapports du Conseil d'Administration et des textes des résolutions proposées auxdites assemblées ; Délégation d'autorisation au Président directeur général de la Société pour émettre des cautions, avals et garanties ;
28 novembre 2008	Examen des comptes consolidés au 30 Septembre 2008 et du rapport d'activité sur le premier semestre, Examen des documents de la gestion prévisionnelle, Examen de la situation de la trésorerie, Proposition d'attribution d'actions gratuites (nouveau[x] bénéficiaire[s]),

3 février 2009	<p>Augmentation du capital de SKY AIRCRAFT SAS,</p> <p>Autorisation préalable à l'engagement de la Société dans le cadre de l'aide octroyée par Oséo pour le Projet SKYLANDER,</p> <p>REIMS AEROSPACE,</p> <p>Choix d'un banquier Conseil pour accompagner l'évolution du Groupe,</p> <p>Proposition d'attribution d'actions gratuites (nouveau[x] bénéficiaire[s]),</p> <p>Augmentation du plafond de la délégation d'autorisation au Président Directeur Général de la Société pour émettre des cautions avals et garanties ;</p>
20 mars 2009	<p>Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts ;</p> <p>Constatation d'une attribution gratuite d'actions décidée par le Conseil d'Administration du 22 janvier 2007, sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2005 ;</p> <p>Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes à concurrence de 5.000 EUR, correspondant à l'émission de 20.000 actions nouvelles de 0,25 EUR nominal, destinées à être attribuées définitivement et gratuitement dans les conditions de l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;</p> <p>Augmentation de capital suite à l'attribution gratuite d'actions et modification corrélative de l'article 6 des statuts ;</p> <p>Nombre minimum d'actions devant être détenues par les administrateurs</p>

La durée moyenne des réunions du Conseil d'Administration est de deux heures.

La date et l'heure des séances du Conseil d'Administration ont été fixées en prenant en compte les disponibilités des administrateurs sur la base d'entretiens téléphoniques.

Lors de chaque réunion, un registre des présences a été signé par les membres du Conseil d'Administration participant à la séance.

1.1.3. Invitations

Le président du Conseil d'Administration a convié le Directeur Administratif et Financier et le Directeur du programme Skylander à présenter les données chiffrées et à participer aux discussions du Conseil lorsque leur présence était souhaitable.

1.1.4. L'information du Conseil

Les administrateurs ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et ont pu se faire communiquer préalablement, l'ensemble des documents qu'ils ont estimé utiles.

Les points à l'ordre du jour des réunions du Conseil ont généralement donné lieu à la constitution d'un dossier remis à tous les participants.

Le Conseil est régulièrement informé de tout événement significatif sur la marche des affaires de la société.

1.1.5. Procès-verbaux

Chaque projet de procès-verbal des réunions du Conseil a été rédigé par le secrétaire de séance du Conseil d'Administration à l'issue de chaque réunion.

Le procès-verbal définitif a été approuvé lors d'une des réunions suivantes du Conseil d'Administration et signé par le Président et un administrateur.

Les procès-verbaux et le registre des procès-verbaux sont conservés par le secrétariat du Président et la Direction Juridique Groupe.

1.2. Travaux du Comité de Direction

Un Comité de Direction composé de six membres : le Président (PDG), le Directeur Stratégie et Développement, le Directeur des Opérations « Engineering Services », le Directeur Administratif et Financier, le Directeur Juridique et le Directeur des Ressources Humaines, effectue tout au long de l'année un grand nombre de réunions au cours desquelles de nombreuses décisions sont prises et ce à des fréquences différenciées :

1.2.1. Réunions hebdomadaires

Le Comité de Direction aborde un certain nombre de points courants :

- Informations sur les affaires et projets en cours, évaluation des risques éventuels sur les dépassements ou problèmes rencontrés,
- Présentation des nouveaux comptes clients, de leur potentiel de développement tant en termes d'activité que de marges potentielles ou de retour sur investissement,
- Présentation des nouvelles opportunités d'alliances ou de partenariats, analyse et suite à donner,
- Examen de toutes les affaires importantes et notamment de celles proposées au forfait,
- Nouvelles embauches et commentaires sur les affectations, analyse des départs,
- Position de trésorerie des entités du Groupe et examen des retards de paiement clients.

1.2.2. Réunions mensuelles

Le Comité de Direction aborde des sujets beaucoup plus particuliers :

- Examen des résultats mensuels des filiales et des opérations : évolution du chiffre d'affaires par client, analyse des marges, recherche d'optimisation des affaires, des ressources humaines et des moyens.
- Informations sur des opérations à caractère commercial, principalement avec des grands comptes : évolution de leurs projets, impacts éventuels de l'environnement géopolitique et économique, évolution de leur politique d'externalisation, analyse concurrentielle et examen de tout facteur susceptible d'impacter le niveau d'activité, les marges ou les délais de paiement. L'analyse de ces informations permet de définir les plans d'actions et les moyens à mettre en œuvre.

1.2.3. Réunions trimestrielles

Le Comité de Direction invite un certain nombre de collaborateurs au cours de ces réunions dont l'objet principal est :

- Examen des indicateurs du trimestre passé et comparaison avec les objectifs : chiffre d'affaires, coûts des services rendus, marge brute, évolution des prix de vente des prestations et des coûts horaires du personnel de production, analyse des taux d'activité et de leur évolution,
- Présentation par les principaux responsables d'activité de leurs résultats du trimestre et leurs estimations des

activités futures,

- Définition des priorités en termes de focalisation commerciale, technique ou de recherche de nouveaux collaborateurs,
- Examen et décisions concernant l'évolution des systèmes d'information, leur implémentation, leur utilisation, les difficultés éventuelles, les solutions proposées.

1.2.4. Réunions semestrielles

Au cours d'une série de réunions rapprochées, et au moins deux fois par an, en général, le Comité de Direction se réunit pour aborder des problèmes liés à la stratégie de la Société, aux directions à développer, aux types de ressources clés à embaucher, aux décisions majeures à prendre et sur lesquelles il faudra être attentif au long de l'année. Les objectifs commerciaux de l'exercice sont figés au cours de ces réunions et un budget prévisionnel de résultat et de trésorerie est établi par les services administratifs et financiers du Groupe en fonction de tous les éléments remis par les différents responsables des filiales.

Une grande attention est portée au processus d'évaluation des collaborateurs, notamment pour suivre l'évolution au sein du Groupe des collaborateurs à fort potentiel.

1.2.5. Réunions spécifiques

Des comités spécifiques font intervenir les membres du Comité de Direction et certains acteurs du Groupe :

- Comité d'investissements,
- Comité des rémunérations,
- Comité qualité.

Ces comités sont organisés sur demande et au moins une fois par an.

1.3. Les délégations de pouvoir

Le système de délégations de pouvoirs mis en place répond à un certain nombre d'objectifs :

- s'assurer que les décisions prises sont en ligne avec les objectifs définis,
- s'assurer de l'optimisation des décisions d'investissement ou de dépenses,
- s'assurer de l'optimisation de l'utilisation du capital humain de la Société,
- s'assurer des engagements pris par la Société et des risques associés,
- maintien d'une grande réactivité.

Ainsi, il y a trois niveaux de délégations :

- au niveau de l'établissement,
- au niveau des directeurs opérationnels,
- au niveau du Comité de Direction avec décision du Président.

D'une manière générale, les opérations courantes sont menées par le responsable d'établissement avec délégation limitée.

La signature bancaire n'est que très partiellement déléguée au niveau des directeurs des Opérations France et International et est encadrée par un certain nombre de procédures assurées par les services administratifs et financiers.

La Trésorerie Groupe contrôle tous les flux bancaires.

La politique de communication financière relève exclusivement de la Direction Générale du Groupe.

1.4. Limitations apportées par le Conseil aux pouvoirs du Directeur Général

Le Conseil d'Administration a confié la direction générale de la Société à son Président.

Les pouvoirs du Directeur Général, décrits à l'article 15 des statuts (disponibles sur le site internet de la société www.GECI.net), ne font pas l'objet d'une limitation particulière, sauf en matière de cautions, avals, garanties.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-35 du code de commerce, le Directeur Général bénéficie d'une délégation pour émettre des cautions, avals ou garanties dont le plafond a été augmenté à 15 millions d'euros lors du Conseil d'Administration du 3 février 2009.

1.5. Règle de répartition des jetons de présence

Le mode de calcul et de répartition des jetons de présence a été fixé par le Conseil en date du 25 septembre 2008 selon les modalités suivantes :

« Les jetons de présence [sont] réservés aux administrateurs non salariés du Groupe ou de la Société et alloués à chaque administrateur, dans la limite de l'enveloppe maximale globale fixée chaque année par l'assemblée générale ordinaire annuelle sur proposition du conseil d'administration, en fonction de l'assiduité aux réunions du conseil d'administration.

Compte tenu du nombre de réunions du conseil d'administration envisagé sur l'exercice 2008/2009, [le Président a proposé] que chaque administrateur perçoive la somme de 1.250 euros pour chacune des réunions du conseil d'administration à laquelle il assistera au cours de cet exercice.

Le montant des jetons de présence non alloué aux administrateurs en raison de leur absence [sera] conservé par la Société. »

1.6. Rémunération des mandataires sociaux

En matière de rémunération des mandataires, le Conseil se réfère au Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AMF en décembre 2008.

Monsieur Serge Bitboul, Président Directeur Général de la Société, perçoit une rémunération fixe. L'avantage en nature correspond à un véhicule société.

Madame Pascale Sansonetti perçoit un salaire au titre de son contrat de travail avec la filiale GECI Systèmes.

Les administrateurs extérieurs à la Société ne bénéficient d'aucune autre rémunération en dehors des jetons de présence.

Les mandataires sociaux ne bénéficie pas d'un régime de retraite supplémentaire, ni d'une indemnité susceptible d'être due à raison de la cessation ou du changement de fonctions

Il n'existe pas au sein du groupe GECI International de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il n'existe pas d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux.

1.7. Participation des actionnaires aux assemblées générales

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée sont décrites à l'article 18 des statuts de la Société, consultables sur le site internet de la Société www.GECI.net.

1.8. Eléments pouvant avoir un impact en cas d'offre publique

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 sont mentionnées à l'annexe 5, du rapport de gestion.

CONTROLE INTERNE

Le groupe GECI International a retenu la définition du contrôle interne mentionnée dans le « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » en date du 25 février 2008.

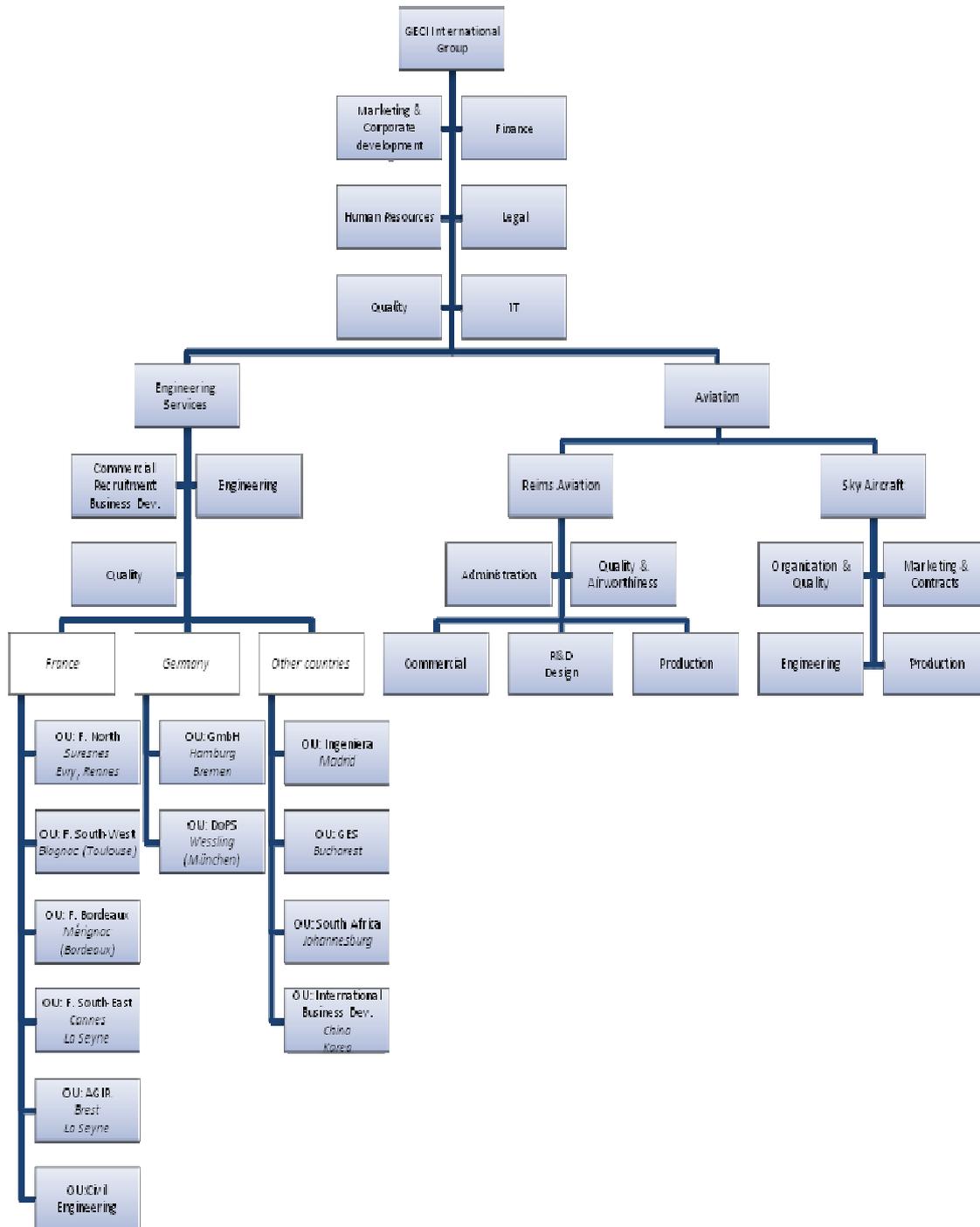
Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société et du groupe qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

Dans le cadre du groupe GECI International, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont adaptés à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société-mère et ses filiales.

1.9. Organisation



Le Groupe est organisé en deux pôles, l'activité Services et l'activité Aviation. Par ailleurs le groupe est organisé en

unités opérationnelles et en unité support. Chaque salarié du groupe est rattaché à une de ces unités.

1.10. Procédures de contrôle interne

Le groupe s' est doté au cours des derniers exercices d' un ensemble de dispositifs de contrôle interne à la fois par la mise en place de notes de procédure, de systèmes d'information et de Reporting/contrôle qui permettent de sécuriser les différentes étapes de l' activité tant d'un point de vue financier que juridique. Ces règles sont diffusées et appliquées de manière homogène pour toutes les filiales du Groupe.

La Direction Générale a veillé à la mise en place opérationnelle de ces dispositifs.

Le système de contrôle interne repose :

- d'une part sur le fait qu'à l'intérieur de chaque unité du groupe opérationnelle ou fonctionnelle c'est le Directeur d'Unité seul qui a le pouvoir d'effectuer des actes de gestion
- d'autre part, sur un système de délégation encadrant les actes de gestion qui peuvent être pris au niveau des unités.

Ce système est formalisé dans une note de procédure dont les principales rubriques sont les suivantes :

Domaine	Règle de contrôle interne
Contrats commerciaux	Pour les contrats cadres, les contrats supérieurs à 300.000 € et les contrats comportant des clauses susceptibles de faire courir un risque significatif au groupe, une revue technique, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Contrats particuliers	Notamment pour les contrats de partenariat, <i>MOU (Protocole d'Accord)</i> , <i>Letter of Intent (Lettre d'Intention)</i> , <i>Shareholder Agreement (Pacte d'Actionnaires)</i> , <i>Cooperation Agreement (Accord de Cooperation/Collaboration)</i> , une revue technique, administrative, sociale, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Embauches, Licenciement	Préalablement au <i>hiring form</i> (formulaire d'embauche), un <i>requirement form</i> (formulaire de demande/besoin) est établi et permet de formaliser et de suivre les demandes. Pour les recrutements, intérim, consultants et licenciements productifs, les signatures du Directeur d'Unité concerné et de la Direction des Ressources Humaines est nécessaire. Pour les recrutements, interim, consultants et licenciements de personnel support, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par la Direction des Ressources Humaines.
Achats	Pour les achats et investissements, contrats fournisseurs d'un montant unitaire supérieur à 2.000 EUR, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par le service support concerné.
Prise de congés et temps de présence.	Le Directeur d'Unité autorise les prises de congés et approuve les temps des personnes qui lui sont rattachés.

	Le Directeur Général autorise les prises de congés et approuve les temps des Directeurs d'Unités.
Déplacements et notes de frais	<p>Le Directeur d'Unité autorise les déplacements (<i>travel request</i>) et approuve les notes de frais des personnes qui lui sont rattachés jusqu'à 1.500 Euros unitaire.</p> <p>Le Directeur Général autorise les déplacements (<i>travel request</i>) et approuve les notes de frais des Directeurs d'Unités. Il autorise également les <i>travel request</i> et approuve également les notes de frais des collaborateurs pour les montants unitaires supérieurs à 1.500 Euros.</p>
Reporting	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de la production des reporting d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Business Review mensuelle comprenant des éléments business, finance, programme management, RH... - Un Reporting financier mensuel pour la gestion et trimestriel pour la consolidation. - Un Reporting RH mensuel pour l'effectif et hebdomadaire pour les WFW - Un Reporting trésorerie mensuel. - Un Reporting Work Package mensuel
Trésorerie Centralisée	<p>Le Directeur d'Unité est responsable du bon fonctionnement de la trésorerie centralisée pour son unité.</p> <p>Le Directeur Administratif et Financier informe régulièrement les unités de leur solde de compte et des opérations réalisées.</p>
Signature bancaire et paiements	<p>Le Directeur d'Unité est responsable des paiements effectués ou demandés notamment eu égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect de la réglementation (interdiction de remboursement d'amendes, de paiement sans justificatifs). - au suivi des commandes (non paiement en double, reprise effective des acomptes versés, paiement pour des services reçus). - à sa capacité à démontrer que les dépenses ont été réalisées dans l'intérêt de la société. <p>Le Directeur d'Unité rend compte en toute transparence en cas de demande.</p>
Augmentations	<p>Le Directeur d'Unité est responsable du processus d'entretiens individuels annuels de son unité et de la préparation des augmentations individuelles.</p> <p>Le Directeur Général est responsable du processus d'entretiens individuels annuels pour les Directeurs d'Unités et de la validation des augmentations individuelles et des règles de remboursement sous forme de primes de toutes les personnes du groupe ainsi que des règles de détermination des bonus.</p>
Budget Annuel	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de la préparation du budget annuel de son unité.</p> <p>Le Directeur Général est responsable de l'approbation du budget et de la fixation des modalités de rémunération variable.</p>
Gestion des contrats au forfait	<p>Mensuellement, les Directeurs d'Unités qui exécutent des contrats au forfait rendent compte au service support programme management par l'intermédiaire d'un format de reporting dédié.</p> <p>Le service support programme management rend compte au Directeur Général une fois par mois des contrats au forfait en cours de réalisation.</p>

Référentiel Qualité	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de l'implémentation du référentiel qualité dans son unité.</p> <p>Le Directeur Général est responsable de la définition de la politique qualité du Groupe.</p>
---------------------	--

1.11. Les systèmes d'information du Groupe

Le Groupe a mis en place des systèmes d'information dont les objectifs principaux sont : assurer une fiabilité de l'information et des reporting, assurer le contrôle des opérations réalisées par les différentes entités, mesurer les indicateurs et leur évolution, assurer des gains permanents de productivité, sécuriser les flux d'information financière.

Les systèmes d'information du Groupe intègrent parmi l'ensemble des applicatifs, les principaux éléments suivants :

<p>Systèmes groupe avec saisie décentralisée</p>
<p>Systèmes locaux administrés en fonction des règles groupe</p>

- Outil WTS - Déclaration des temps par projets, autorisation des congés, gestion des projets, base des contrats commerciaux et base des collaborateurs, suivi financier d'activité (dont taux d'activité hebdomadaire)
- Outil FAS - Gestion financière et consolidation.
- Outil GCMS - Gestion centralisée de la trésorerie.
- Outils Polaris - Gestion documentaire.
- Outil de gestion la base Rflex qui permet une optimisation des recrutements et d'un contrôle sur l'ensemble des annonces passées ainsi qu'une globalisation de la fonction recrutement de toutes les unités du groupe
- Administration des ventes, facturation, suivi des paiements,
- Comptabilité.
- Paie.

Une refonte des systèmes d'information est en cours et porte principalement sur l'adoption d'un logiciel comptable unique pour l'ensemble du Groupe, ainsi que le déploiement d'un ERP métier (progiciel de gestion pour le suivi des projets, facturations) dans un objectif de rationalisation et d'efficacité. Les phases de déploiement devraient s'achever au cours de l'exercice 2009/2010.

1.12. Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

1.12.1. Les règles de gestion et de comptabilité Groupe

Le département administratif et financier du Groupe centralise l'ensemble des données comptables, et financières.

Toutes les filiales du Groupe qu'elles soient françaises ou étrangères transmettent à périodicité régulière des informations de suivi opérationnel ainsi que des reportings financiers et comptables aux services support du Groupe. Le département administratif et financier s'appuie sur les services comptables et administratifs des entités, éventuellement sur les cabinets comptables avec lesquels des accords ont été signés.

Les reportings sont homogènes, ainsi que les définitions des indicateurs aussi bien opérationnels que de gestion.

1.12.2. Les facturations inter-sociétés

Le Groupe s'appuie sur un ensemble de procédures internes permettant la facturation d'une entité du Groupe par une autre. Cet ensemble de procédures de facturation intra-groupe est revu à intervalles réguliers notamment en

fonction de l'évolution des prestations du Groupe, mais aussi de l'évolution des législations des entités concernées. La Société est d'autant plus attentive au respect de cette procédure qu'elle contribue à optimiser l'utilisation des compétences et des ressources du Groupe.

1.12.3. La gestion de la trésorerie

La trésorerie du Groupe est suivie au jour le jour et supervisée de manière centralisée, aussi bien pour les filiales françaises qu'étrangères. L'utilisation des liquidités du Groupe est ainsi continuellement optimisée dans une recherche de charges financières minimales.

Des estimations de flux de trésorerie Groupe sont mises à jour régulièrement et permettent d'anticiper les besoins de trésorerie de telle ou telle filiale.

1.13. Autres acteurs des procédures de contrôle interne

1.13.1. La Direction Juridique

La Direction Juridique du Groupe, récemment créée, centralise l'ensemble des données juridiques. La mise en place d'une politique juridique interne amènera prochainement les autres Directions du Groupe à effectuer un reporting de leur activité contractuelle.

1.13.2. La Direction des Ressources Humaines

Afin de donner un avantage compétitif au groupe GECI International, la Direction des Ressources Humaines, outre les missions d'administration et d'expertise est responsable du développement humain et social de l'entreprise. Afin de s'assurer de l'optimisation globale des ressources, la Direction des Ressources Humaines s'organise autour de processus de décision et particulièrement en matière de recrutement et ce, pour l'ensemble des unités du groupe, de processus d'information notamment auprès des Instances Représentatives et d'un processus de reporting sur les données devant être gérées localement pour des raisons légales. L'ensemble de ces processus contribue à la mise en place d'une gestion des ressources plus qualitative et prévisionnelle.

1.13.3. La Direction Qualité

La Direction Qualité du Groupe est garante de la bonne application de notre système de management de la qualité certifié EN 9100:2003 (pôle « Engineering Services »), et de la mise en place d'un système de management de la qualité conforme aux exigences de la norme EN 9100:2003 ainsi qu'aux exigences réglementaires et légales (pôle « Aviation »).

1.13.4. Le Comité des risques sur programmes

Pour prévenir les risques sur les contrats avec obligation de résultat, un comité des risques programme a été établi.

Ce comité qui fait intervenir la direction financière, la direction technique, la direction commerciale, la direction marketing et la direction industrielle se réunit régulièrement et effectue une revue de l'ensemble des contrats avec les Directeurs d'Unité et leurs responsables programmes.

Ce comité rend compte au Comité de Direction.

5.2. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de GECI International (exercice clos le 31 Mars 2009)

GECI INTERNATIONAL

Siège Social : 21, bld de la Madeleine – 75 001 Paris

Société Anonyme au capital de 6 732 319 €

N° Siret : RCS Paris B 326 300 969

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de
l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du
Président du conseil d'administration de la société
GECI INTERNATIONAL

Exercice clos le 31 mars /2009

Geci International

*Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce*

Exercice clos le 31.03.09

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société GECI INTERNATIONAL

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GECI INTERNATIONAL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31/03/2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

Geci International

*Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce*

Exercice clos le 31.03.09

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

Didier AMPHOUX

MAZARS

Jacques KAMIENNY

Chapitre 6 Information financière et documents accessibles au public

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la Société (www.GECI.net) les documents suivants :

- le présent rapport financier annuel qui sera enregistré sous forme de rapport financier annuel auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- les communiqués financiers ;
- les statuts.

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de GECI International, 105 bis boulevard Malesherbes, 75008 Paris (01 53 53 00 53).

En application de l'Article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la liste suivante présente les informations rendues publiques par GECI International depuis le 1er avril 2007, date de début de l'exercice 2007/2008.

6.1.1. Liste des communiqués de presse

- Les communiqués de presse suivants ont été publiés sur le site Internet de la Société (www.GECI.net):
- 16 Juillet 2008 : Résultats annuels de l'exercice 2007/2008
- 31 Juillet 2008 : Publication du rapport financier annuel
- 12 août 2008 : Chiffre d'affaires 1er trimestre 2008/2009
- 3 Septembre 2008 : Suspension de la cotation de l'action GECI International dans l'attente d'un communiqué
- 22 Septembre 2008 : Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 25 septembre 2008
- 12 novembre 2008 : Chiffre d'affaires 2ème trimestre 2008/2009
- 26 Septembre 2008 : Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte de GECI International du 25.09.08
- 18 Novembre 2008 : Modalités de mise à disposition des documents préparatoires de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 12 Décembre 2008
- 28 Novembre 2008 : Résultat du 1er semestre 2008/2009
- 28 Novembre 2008 : Mise à disposition du rapport financier semestriel au 30.09.08
- 11 Décembre 2008 : Prime de 2.5 millions d'euros d'aménagement du territoire attribuée à Sky Aircraft, filiale de GECI International
- 14 février 2009 : Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2008/2009
- 15 mai 2009 : Chiffre d'affaires annuel 2008/2009
- 11 Juin 2009 : Création du pôle GECI Aviation
- 15 juin 2009 : Signature de protocoles pour la livraison de 10 avions et 2 options pour un montant de 60 M\$
- 18 juin 2009 : GECI International et TransAsia formalisent officiellement un protocole d'accord

Liste des publications au BALO (disponible sur <http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo>)

- 30 Juillet 2008 : Etats Financiers consolidés et sociaux au 31 mars 2008 arrêtés par le CA
- 20 Aout 2008 : Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle
- 10 Septembre 2008 : Additif à l'avis de réunion valant avis de convocation du 20 août 2008
- 7 Novembre 2008 : Avis de convocation à assemblée générale des titulaires de bons de souscription d'actions
- 7 Novembre 2008 : Avis de convocation à assemblée générale
- 21 Novembre 2008 : Désignation de teneurs de comptes de titres nominatifs
- 12 Décembre 2008 : Avis de deuxième convocation de l'Assemblée Générale des titulaires de bons de souscription d'actions

Chapitre 8 Tableau de concordance

Le présent rapport financier annuel est établi en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier et de l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Afin de faciliter la lecture du présent document, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises de l'information réglementée du rapport financier annuel

	Paragraphe	Page
1. PERSONNES RESPONSABLES		
Personne responsables des informations	1.1	3
Attestation du responsable	1.2	3
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES		
Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels	15.5	84
Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés	14.8	67
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes	1.4	5
3. COMPTES ANNUELS	Chapitre 4	71
4. COMPTES CONSOLIDES	Chapitre 3	35
5. RAPPORT DE GESTION	Chapitre 2	6
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de la société	2.1	6
Information relative au nombre total de droits de vote et au nombre d'actions composant le capital social	2.8.1	25
Nombre d'actions achetées et vendues dans le cadre d'un programme de rachat	2.8.1	25
Participation des salariés au capital social	2.8.1.3	28
Rémunération et avantages en nature versés à chaque mandataire social	2.7.2	24
Mandats et fonctions exercées des mandataires sociaux	2.7.1	24
Conséquences sociales et environnementales de l'activité	2.4.8	17
Activité des filiales et des participations et l'indication des prises de participation	2.9	32
Tableau récapitulatif des délégations pour augmenter le capital en cours de validité	2.8.1.9	30
Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société	2.8.1.8	29
Rapport du président sur le fonctionnement du conseil et sur le contrôle interne	Chapitre 5	92
6. INFORMATIONS RENDUES PUBLIQUES	Chapitre 6	112